

Prix d'Abonnement :
CANADA -- \$2.00
ETATS-UNIS -- \$3.00
Parait le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE:
50, RUE BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
Tél. 640 Casier 170

22ème ANNÉE — No 83

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 26 MARS 1931

DEUX SOUS LE NUMERO

LA CONVENTION DES ZOUAVES AURA LIEU AUX TROIS-RIVIERES LES 11-12-13 JUILLET

AU SEMINAIRE

Séance solennelle de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin

(suite et fin)

Ont défendu les professions libérales: MM. Jean-Jacques Lajoie et Léon Arcand. Les carrières économiques avaient pour avocats: MM. Raoul Milot et Jules Godin. Un jury très spécial formé de son Excellence Mgr Comtois, de sa Grandeur Mgr Chartier et de Mgr Dionis Gélinas ainsi que du notaire Trudel et de M. Henri Perron, comptable licencié, dut se prononcer pour les vainqueurs. Tâche sans doute épineuse et délicate dont il faut les remercier.

M. Jean-Jacques Lajoie ouvre le débat en défendant les professions libérales. Il prouve que l'influence sociale exercée par les professions libérales est supérieure à celle des carrières économiques. Il ne faut pas se laisser aveugler par la tardive appréciation des carrières économiques qui ne sont que l'épanouissement des carrières libérales. Avec son industrialisme à outrance, la république américaine a produit le résultat épouvantable de trois millions de chômeurs qui quêtent leur pain et leur soupe, sans compter les déplorables effets moraux qui découlent de la misère et de la faim. Il nous faut sans doute des techniciens, mais dans une sage proportion. Pour ce qui est de l'encombrement des professions qu'on nous reproche, il y aura toujours de la place et des succès pour ceux qui voudront travailler et faire leur trouée dans le monde. Il termine en citant le cas de la Russie qui a besoin de 12.000 techniciens, mais il faut se demander si nous poursuivons le même but que les Russes et si nous tendons aux mêmes résultats. Il faut se défier de l'emploi des mêmes moyens conduisant aux mêmes résultats. D'ailleurs on ne juge pas un peuple par ses usines ou son matérialisme, mais par le progrès de la pensée, toutes choses que favorisent les professions libérales.

M. Raoul Milot est le premier à défendre les carrières économiques. Sa verve un peu railleuse et pleine de suffisance indispose l'auditoire. Notre situation économique, dit-il est plus précaire que jamais. Il faut orienter nos jeunes gens vers les carrières économiques, c'est pour nous une question de richesse ou de pauvreté nationale. Après un examen de conscience national, nous devons constater que nous avons fait fausse route. Après avoir conquis nos droits de vivre, nous avons tardé de nous jeter dans les carrières économiques. Car il ne suffit pas de défendre son patrimoine national, il faut savoir aussi aller de l'avant pour le développer et le faire fructifier.

Il faut mettre en valeur nos qualités nationales, développer des compétences économiques, leur donner une orientation pratique pour la vie, et pour cela diriger nos jeunes gens vers de nouveaux horizons pour éviter l'encombrement des professions. Pour cela il nous faut réagir contre la paresse intellectuelle et vouloir dépasser le niveau de la médiocrité. Il faut combattre comme nefaste la dispersion de nos efforts et de nos ressources et recourir à l'union. Il faut faire enfin l'éducation économique de notre peuple pour le faire aller de l'avant, car une minorité meurt qui n'agit pas, et notre passé réclame de nous le progrès.

M. Léon Arcand revient à la charge pour défendre les professions libérales. Pour lui les prétendus économistes veulent s'attirer la confiance en employant un argument injuste: la moquerie, et en voulant faire des médecins et des avocats des tueurs et des voleurs. Mais il ne faut pas croire que le but des professionnels est seulement de tuer les gens ou de les voler, loin de là.

Notre histoire démontre clairement tout le bien exercé par ces professions dans notre peuple. Et c'est le Gouverneur Craig lui-même qui le reconnaît hautement. Et pourtant ce n'était pas précisément un ami des Canadiens. C'est donc que nos professionnels avaient mérité cette confiance et cet éloge.

Sans doute il faut compter avec l'exception, mais où n'en trouve-t-on pas de ces exceptions malheureuses? Partout. Vouloir faire

de ces exceptions une règle générale, c'est là un procédé aussi injuste qu'intéressé. Il ne faut pas oublier que l'amour de la richesse nous conduit à l'appréciation des richesses seulement. On ignore le dévouement d'un médecin de campagne qui pour la somme de cinq piastres va passer des heures entières au chevet d'un malade, et l'on s'exalte devant le plus vulgaire vendeur de whisky qui s'enrichit à millions aux dépens des bourses et des âmes de ses concitoyens.

Il faut craindre la vague de matérialisme qui nous envahit et qui est un danger. Le but du Canada n'est pas tant de dépasser les autres nations dans le domaine économique que de jouer sur cette terre d'Amérique le rôle de la France du moyen-âge. Et si on se laisse aller à ce mouvement de matérialisme, il sera bien difficile de ne pas subir ses attaques.

Les professions libérales sont encombrées, j'en conviens. Nous avons à faire face à des obstacles inconnus de nos prédécesseurs. La cause de ceux qui ne réussissent pas dans les professions libérales est le manque de préparation suffisante et de travail persévérant. Il manque de cet esprit d'initiative qui est de plus en plus nécessaire de nos jours pour réussir. Ils sacrifient tout à l'intérêt personnel. Est-ce à dire que ces gens là feraient beaucoup mieux dans les carrières économiques? Je crois au contraire qu'ils trouveraient des facilités plus grandes de s'enrichir aux dépens d'autrui. Il y a encore Dieu merci, de bonnes places dans nos professions libérales. Elles sont en haut et non pas en bas; il faut savoir monter pour les atteindre, il faut savoir se renoncer et travailler sans cesse.

Léon XIII a dit que plus le bien-être physique est en progrès, plus s'accroît la décadence morale. Il y a là une leçon dans la bouche de ce grand pape. Si nous voulons conserver le domaine et la supériorité de l'esprit, n'allons pas nous exposer de la perdre en nous matérialisant.

M. Jules Godin dans un suprême effort, tente d'assurer les positions pour les carrières économiques. D'abord les professions libérales étant encombrées et de ce fait improductives sont moins utiles à l'avenir de la race. Exigeant plus de frais et de déboursés, elles ne donnent qu'une richesse relative et encore faut-il attendre longtemps après elle.

M. Jules Godin

Le remède est donc dans le commerce, l'industrie et la finance. C'est l'avantage des individus et de la société. Il y a de la place pour tous les talents, tous les goûts et toutes les aptitudes. On réussit en moins de temps et on se rend plus utile à son pays en lui procurant la prospérité et le bien-être qui ne vont pas sans apporter avec eux l'indépendance de l'esprit et la liberté. Si nous consultons d'ailleurs les statistiques, tous les diplômés des écoles techniques et des hautes études commerciales ont des positions honorables et lucratives.

Il ne faut pas accuser les autres de s'emparer de nos réserves minières et forestières, de prendre des positions qui devraient revenir aux Canadiens. Il nous faut travailler autant que les anglais, il nous faut des compétences qui sauront remplir ces postes, et alors on n'aura pas besoin de s'adresser aux étrangers pour venir occuper des positions qui nous reviennent. Roosevelt dit que le progrès est accompli par l'homme qui fait les choses et non par celui qui les critique.

La prééminence dans le monde du facteur économique s'affirme de plus en plus. Les industries croissent sans cesse. La richesse est un puissant facteur de progrès sur lequel il faut compter. Et le Père Didon disait aux jeunes dans une distribution de prix: "Enrichissez-vous, pour que votre patrie soit plus riche et partant plus prospère, pour vous faire les puissants auxiliaires de la charité et de la justice." La chorale exécuta une autre chanson: "Le nez de Martin" qui

mérita les honneurs du rappel. M. le Directeur de l'Académie, l'abbé Patry, prit le vote et c'est au milieu des applaudissements que son Excellence Mgr Comtois prit la parole.

MGR COMTOIS

Satisfaisant à la légitime curiosité de l'auditoire, il nous dit que la palme allait aux carrières économiques et à son plus fervent défenseur M. Jules Godin. Attention spéciale pour MM. Jean-Jacques Lajoie et Léon Arcand.

Tout ce que je vois ici m'édifie beaucoup et m'inspire une grande confiance pour l'avenir. Il y a sans doute des secrets impénétrables, mais que nous pouvons deviner par ce que j'appellerai les signes des temps, qui ne sont autre chose que le concours de l'homme à la Providence divine. Car il ne faut pas oublier que l'homme n'est que l'instrument dans les mains de Dieu, et à voir agir les instruments, on peut voir ce que veut la Providence qui les mène. Les finissants de ce collège sont des jeunes gens qui veulent faire leur trouée dans le monde. Je vous félicite du beau succès que vous venez de remporter et je dois vous dire que les avocats qui ont défendu les carrières économiques sont dignes d'appartenir aux professions libérales.

Il est une profession qui ne souffre pas d'encombrement, c'est celle du sacerdoce. C'est une carrière ancienne qui est encore utile et dont la dignité est indiscutable car elle a la primauté sur toutes les autres. C'est celle-là que je vous demande de choisir si le bon Dieu vous y appelle. Vous savez comme les besoins sont de plus en plus pressants, la vigne est grande mais les ouvriers sont peu nombreux.

Et maintenant pour revenir à notre discussion, je dirai que les professions libérales comme les carrières économiques sont nécessaires à cause des besoins variés. Sans doute il y a des besoins nouveaux, il faut donc plus de jeunes gens dans les carrières économiques. Mais je crois qu'à mon point de vue toujours, les professions libérales doivent avoir et garder la primauté. D'abord à cause des biens supérieurs qui sont plus dignes. Elles envisagent ensuite la vie sous son vrai jour, non pas la vie animale et purement terrestre, mais la vie intellectuelle. Nous appartenons à la race latine qui a un caractère spécial. Et il nous faut une culture latine qui nous porte vers les carrières libérales.

Vous connaissez sans doute cette oraison du patron des avocats, St-Yvon, qui fut un avocat et non un voleur, chose qui étonna bien du monde, et cette autre reprise du Pape Pie X à un médecin qui n'est pas impie au grand étonnement de tout le monde. Et Notre-Seigneur n'a-t-il pas mis les Scribes au rang des Pharisiens? Tout le monde en a donc pour son compte.

Quoi qu'il en soit il nous faut un idéal plus haut que le matérialisme auquel nous conduirait peut-être les carrières économiques trop développées au détriment des professions libérales. Et d'ailleurs est-ce que ces carrières économiques ont toujours donné ce qu'elles promettaient? Voyez l'Empire allemand qui était pourtant matériel et avait atteint un développement économique remarquable qui devait lui faire gagner la guerre. Il a sombré et avec lui est venue la misère pour ce peuple.

Sachez garder de la mesure en toute chose. Observons la hiérarchie des valeurs et n'oublions pas que les richesses intellectuelles artistiques l'emportent sur le matérialisme. Il ne faut pas trop admirer les Américains qui exercent une influence néfaste dans le monde qu'ils ont désacé, en faisant de l'argent un dieu souverain.

Je vous félicite donc de nouveau de votre succès, de votre esprit de travail et du désir que vous manifestez de réussir dans le monde. Vous serez alors une véritable richesse pour votre nation dans les différentes carrières que vous embrasserez.

Il me reste à vous demander de prier pour moi lors de mon prochain voyage à la ville Éternelle. Rome a toujours été l'objet de mes désirs, surtout de celui d'un évêque. Je ne manquerai pas de dire au Pape que nous avons une belle jeunesse qui promet pour l'avenir.

Les dates définitives de la grande Convention des Zouaves Canadiens viennent d'être fixées, et la ville des Trois-Rivières aura l'honneur de recevoir les distingués visiteurs les 11 - 12 et 13 juillet prochain. C'est un événement que cette tenue du "Camp des Zouaves". Les triffuivens se rappellent encore le "Camp" tenu en notre ville en 1914. Les tentes étaient dressées sur le terrain du Séminaire St Joseph et c'est là que se sont déroulés des spectacles militaires uniques en leur genre.

Cette année le ralliement des Zouaves devraient dépasser les prouesses passées: les régiments sont plus nombreux et l'entraînement est plus suivi. Notre ville à elle seule fournit trois compagnies nombreuses et bien stylées. Ajoutons à cela la popularité des Zouaves partout où ils se trouvent et l'on aura un peu l'idée du rassemblement qui viendra les applaudir.

Les associations de Zouaves ont toujours reçu des Autorités ecclésiastiques aussi bien que des Autorités civiles les encouragements les plus marqués: de leur côté les Zouaves se sont toujours montrés catholiques sincères et militants. Aux Trois-Rivières particulièrement les Zouaves sont de toutes les grandes cérémonies religieuses et civiles; ils appuient tous les bons mouvements et prêtent leur appui généreux à toutes les bonnes œuvres.

C'est donc pour les triffuivens une occasion merveilleuse de leur prouver une reconnaissance qui n'en sera que plus effective par le fait que cette occasion revient si peu souvent.

Déjà divers comités sont organisés et les grandes lignes de ces fêtes des 11-12 et 13 juillet laissent présager un événement qui aura sa répercussion par tout le Canada.

Les Autorités religieuses et civiles ont agréé le mouvement avec enthousiasme. Voici le texte de la correspondance échangée ces jours derniers entre l'Association des Zouaves des Trois-Rivières et Son Excellence Mgr François-Xavier Cloutier:

Les Trois-Rivières, le 24 mars 1931.
A Son Excellence
Monseigneur F.-X. Cloutier,
Evêque des Trois-Rivières.

Excellence,
Il nous fait plaisir de vous annoncer que le Régiment de Zouaves pontificaux Canadiens tiendra sa convention annuelle aux Trois-Rivières les 11, 12, et 13 juillet prochain.

Inutile de vous rappeler l'importance d'une telle convention car vous vous souvenez encore, sans doute, de la convention qui eut lieu sur le terrain du Séminaire en 1914, sous la direction de notre regretté Commandant le Chevalier Gédéon Désilets.

Cette année, vu les progrès constants de notre Régiment, et surtout la facilité de communication vers la ville des Trois-Rivières, nous sommes convaincus que nous réunirons ici douze à quinze cents zouaves. Ce sera notre plus gros succès jusqu'à date, et cela pour notre avantage en même temps que pour celui de tous les citoyens des Trois-Rivières.

Daignez, Excellence, accueillir cette nouvelle comme l'aurore d'un mouvement patriotique et religieux qui fera du bien dans notre ville, en rappelant à tous les hauts faits de ces braves de 1868-70, parmi lesquels nous avons l'honneur de compter non-seulement plusieurs canadiens, mais aussi un bon nombre de triffuivens.

Assemblée régulièrement ce 24 du présent mois, les autorités des Zouaves aux Trois-Rivières, sollicitent, Excellence, votre haute approbation en même temps que votre paternelle bénédiction. Vos fils dévoués et soumis, en N.S.,

"Les autorités des Zouaves pontificaux des Trois-Rivières."

Par: Antonio Milot, prêtre, Aumônier du Conseil Central

Evêché des Trois-Rivières, le 25 mars 1931.

Monsieur l'abbé Antonio Milot, Aumônier du Conseil Central des Zouaves, Les Trois-Rivières.

Cher Monsieur,
Je reçois avec plaisir l'annonce que la prochaine Convention des Zouaves Pontificaux de toute la province doit se tenir aux Trois-Rivières, en juillet prochain. Une semblable manifestation ne manquera pas de jeter beaucoup d'éclat sur notre ville et je lui souhaite tout le succès que vous en attendez.

Selon votre requête, j'accorde volontiers d'avance mon patronage à cette convention et je bénis de tout cœur, paternellement, toutes les Zouaves Pontificaux qui y prendront part, et, en particulier, ceux de nos Compagnies triffuivennes qui nous font tant honneur en maintes circonstances.

Recevez, cher Monsieur l'Aumônier, l'assurance de mes meilleurs sentiments à l'égard de votre telle Association.

Votre tout dévoué Père en Dieu,
— F. X. Ev. des
Trois-Rivières

Centenaire de St Antoine de Padoue

A la suite du Souverain Pontife, Cardinaux et Evêques rappellent les mérites du Saint de Padoue.

Son Eminence le Cardinal Rouleau.

Les fêtes qui se donneront à Padoue, en juin prochain, à l'occasion du septième centenaire de saint Antoine ont déjà attiré sur cette petite ville l'attention du monde entier.

C'est qu'en effet, il s'agit de célébrer la mémoire de ce grand saint que tout le monde invoque avec confiance et dont la protection n'a pratiquement jamais connu de limites.

Dernièrement le Souverain Pontife lui consacrait l'une de ses plus belles lettres.

Après le Pape, Cardinaux et Evêques ont tour à tour exalté les vertus du grand saint et signalé ses bienfaits dans les organisations de charité qui couvrent le monde aujourd'hui.

Il y a quelques mois Son Excellence Mgr Cloutier, dans une lettre au clergé et aux fidèles du diocèse des Trois-Rivières, rappelait les grands faits de la vie de saint Antoine et ses titres à notre vénération.

En février, Son Eminence le Cardinal Rouleau disait, dans une lettre pastorale:

Ce glorieux fils de saint François d'Assise s'envola vers le ciel à l'âge de trente-cinq ans. Si sa vie fut courte, elle fut remplie du plus docile abandon aux voies de la Providence. D'abord Chanoine régulier au Portugal, il entra dans l'Ordre séraphique pour se consacrer aux missions du Maroc, où il espérait cueillir la palme du martyre. La volonté de Dieu dirigea Antoine en Italie, où elle avait choisi le lieu de son apostolat. A Assise il reçut la bénédiction de son bienheureux Père. Puis il se consacra au ministère apostolique et à l'enseignement de la Théologie. A Rome, il mérita le titre d'Arche du Testament, en France, celui de Marteau des Hérésies. Partout les miracles éclatèrent sous ses pas. Il mourut à Padoue l'an 1231. Son tombeau glorifié par Dieu attire la vénération du peuple chrétien.

Ancienne est, en notre pays, la dévotion à saint Antoine de Padoue. Que de bienfaits spirituels et temporels n'a-t-elle pas répandus dans nos populations! Qui ne connaît l'Œuvre du Pain de Saint-Antoine en faveur des pauvres, et la puissance de ce céleste protecteur pour faire retrouver les objets perdus?

En reconnaissance, des grâces reçues du Ciel par l'intermédiaire de saint Antoine, le dimanche dans l'octave de sa fête, soit le 14 juin, prochain, sera dans tout le diocèse une journée antonienne, c'est-à-dire consacrée à glorifier le grand Thaumaturge franciscain et à ré-

(suite à la page 3)

Les offices de la Semaine Sainte

En vertu d'un indult des Sacrées Congrégations Romaines, daté du 11 mai 1930, Nous soussigné, Evêque des Trois-Rivières, permettons par les présentes la célébration d'une messe basse avec distribution de la sainte communion, le Jeudi-Saint, dans les chapelles privées des Communautés religieuses de Notre diocèse.

Les Communautés qui, dans leur chapelle ou oratoire semi-public, désirent avoir toutes les cérémonies des trois derniers jours de la Semaine-Sainte, avec les services du seul célébrant, sans ministres sacrés, pourront en demander par écrit l'autorisation.

— François-Xavier Cloutier,
Evêques des Trois-Rivières.

Par mandement de Monseigneur,
Philippe Normand, ptre
chancelier

Programme de la 1ère Semaine Liturgique tenue en Canada

Elle s'ouvrira à Ottawa le soir du lundi de Pâques, 6 avril prochain, pour se clôturer le vendredi soir, 10 avril.

Son Eminence le Cardinal R.-M. Rouleau, O.P., en est le Haut Protecteur.

Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, Délégué Apostolique, le Patron d'Honneur.

Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, le Président d'Honneur.

Nos Seigneurs les Evêques, les Recteurs d'Université et les Directeurs de Grand Séminaire, les Patrons.

Les Directeurs: Dom Gaspar Lefebvre, O.S.B., Dom Anselme Veys, O.S.B., de l'Abbaye Saint-André, Bruges.

Le programme des cours est le suivant:

Ordre du jour: 9.30 — Cours.
10.30 — Cours.
3.50 — Communications.
7.45 — Conférences.

LUNDI, 6 AVRIL

SOIREE: 7.45 — Ouverture officielle.
Dom Lefebvre "La Messe, continuation du mystère pascal".

MARDI, 7 AVRIL

MATINEE: 9.30 — Dom Lefebvre: "La liturgie, mise en oeuvre du sacerdoce du Christ".
10.30 — Dom Veys: "Les origines du culte liturgique."

APRES-MIDI: 2.30 — Communications.
Dom Lefebvre: Aux prêtres de paroisses. "Comment intéresser le peuple à l'autel pendant la messe?"
Dom Veys: Aux maîtres de chapelle et chorales. Exposés sur la musique et le chant".
SOIREE: 7.45 — Dom Lefebvre: "Mouvement liturgique. Histoire et faits."

MERCREDI, 8 AVRIL

MATINEE: 9.30 — Dom Veys: Théorie et pratique de la messe dialoguée. (Réunion sacerdotale).
Dom Lefebvre: "Le missel et le catéchisme." Aux instituteurs et institutrices).
APRES-MIDI: 3.30 — Libre ou visite aux églises des environs.
SOIREE: 7.45 — Dom Veys: "Le plus beau livre de l'Eglise" (Avec projections).

JEUDI, 9 AVRIL

MATINEE: 9.30 — Dom Lefebvre: "Rôle de la Partie doctrinale de la messe dans la vie chrétienne." (Evangile).
10.30 — Dom Veys: "Initiation grégorienne."
APRES-MIDI: 3.30 — Communications.
Dom Lefebvre: "Le cadre du culte liturgique: nos églises et leur symbolisme".
Dom Veys: Aux ouvriers et membres des Sociétés de l'Œuvre des Tabernacles".
7.45 — Dom Veys: "La table du sacrifice chrétien."

VENREDI, 10 AVRIL

MATINEE: 9.30 — Dom Veys: "Histoire de l'autel".
Dom Lefebvre: "Rôle de la communion sacramentelle dans la vie chrétienne."
APRES-MIDI: 3.30 — Communications.
Dom Lefebvre: Aux enfants de choeur.
Dom Veys: Aux maîtrises d'enfants.
SOIREE: 7.45 — Clôture officielle
Dom Lefebvre et Dom Veys: Chants liturgiques exécutés et commentés

-O-O-O-

Le programme des cérémonies ne pouvait pas être fixé avant l'arrivée au pays des deux grands maîtres européens qui viennent prendre la direction de cette "Semaine". On annonce seulement que:

- 1) — Une messe pontificale sera chantée, le jeudi.
- 2) — Les Vêpres et Complies seront chantés à certains jours.
- 3) — Les messes seront dialoguées tous les jours en différentes églises.

Les locaux désignés sont la Cathédrale et le Monument National.

Service d'analyse provincial

La dernière livraison du "Bulletin Sanitaire", publié par autorité du département provincial d'hygiène, nous donne des renseignements intéressants sur la tenue des laboratoires, et de l'utilité qu'il y a pour le public en général, et les médecins, d'en tirer parti. De fait, les laboratoires du service provincial d'hygiène sont à notre entière disposition. Un personnel expérimenté, sous la direction de compétences médicales, s'emploie avec diligence à étudier chaque cas, à procéder à l'analyse requise, et à faire rapport sans délai.

Le Laboratoire provincial est actuellement à Montréal, édifiée du Gouvernement, No 89 rue Notre-Dame Est. C'est là que doivent être adressées toutes demandes pour informations, et expédiées les échantillons à être analysés. Ces échantillons peuvent être adressés par la poste ou par messagerie. On recommande cependant de requérir d'abord du Laboratoire le réceptacle où sera déposé l'échantillon. Il va de soi que l'eau à analyser, le lait, ou autre matière ne peuvent être envoyés à l'analyse dans une bouteille imparfaitement stérilisée. Le Laboratoire tient à se charger de ce soin de stérilisation du réceptacle, pour que l'échantillon à analyser lui arrive en parfaite condition d'examen.

Le service aux Laboratoires est fait par un personnel de 34 bactériologistes, chimistes, techniciens ou assistants. Les laboratoires sont ouverts chaque jour (dimanches et fêtes exceptés) de 9 h. à 5 heures; Le samedi, de 9 h. 30 à midi. Certaines analyses se font le même jour que la réception de l'échantillon; d'autres demandent plus de temps. Dans certains cas graves, relevant spécialement des cas sous surveillance de médecins, comme par exemple, lorsqu'il s'agit de diphtérie, de rage, de tétanos, etc., les rapports positifs ou les rapports douteux sont envoyés par le téléphone ou par télégramme aux frans du Laboratoire. Toutes les analyses sont gratuites pour les particuliers, les médecins et les municipalités.

Les examens diagnostiques ne sont faits qu'à la demande des médecins et des officiers sanitaires et sont limités aux maladies contagieuses. C'est du reste la pratique suivie par tous les laboratoires d'état. Le service d'hygiène insiste pour que toute la classe médicale mette à profit cet avantage incontestable d'avoir à portée un service auxiliaire d'analyses entièrement à la disposition des intéressés. Ce service est composé d'un personnel compétent et empressé. On voit assez quel bien peut en attendre la population de cette province dans la lutte à livrer contre les maladies contagieuses.

Mais ce qui intéresse plus spécialement le public, c'est de savoir que ce service d'analyses provincial est, en certains cas, à l'entière disposition du public; que la municipalité, comme chacun des contribuables qui la composent, peuvent s'adresser individuellement, et gratuitement, au service des Laboratoires, pour en obtenir sans délai tous les renseignements requis. Ceci est le cas pour l'analyse de l'eau, du lait, de la crème, de la glace, des aliments et breuvages.

C'est donc dire que, malgré l'assurance que nous donne la municipalité aux Trois-Rivières que notre eau est de bonne qualité, chaque citoyen qui a des doutes, peut prélever de son robinet l'eau qu'on lui sert, et en expédier un échantillon aux Laboratoires pour savoir exactement ce qui en est. Il faut se rappeler toutefois qu'on a déjà, on doit demander au département un réceptacle préparé à cette fin et qu'on nous expédie. C'est dans ce réceptacle stérilisé qu'on dépose la matière à soumettre à examen: lait, crème, eau, etc. Il en va de même pour tous les aliments ou breuvages qui nous paraissent de qualité douteuse.

Le même avantage est offert à toute la population de nos campagnes. L'eau des puits, sur la ferme, n'est pas toujours de qualité irréprochable. Il arrive que cette eau est contaminée, après une abondance de pluie, ou lors du dégel, au printemps. Cette eau d'alimentation dans nos campagnes doit être attentivement surveillée. Le certificat de l'analyste est une garantie que tous ceux qui organisent eux-mêmes leur approvisionnement d'eau potable devraient se procurer.

Pour ce qui est des municipalités, nous comprenons que la loi les oblige à se soumettre à l'analyse aussi fréquemment que besoin en est. Mais là encore les particuliers peuvent recourir eux-mêmes, et pour leur satisfaction personnelle, aux perquisitions des analystes du service provincial.

Nous croyons utile de faire écho à l'appel du service provincial d'hygiène qui nous invite à requérir sans hésitations les activités d'un bureau d'analyses experts, créé et mis en œuvre à même les deniers de la province dans le but unique de profiter à tous.

Joseph BARNARD

Sympathique à la Russie

Un député travailliste a fortement indisposé la Chambre des Communes à Ottawa lorsqu'il affirma, sans preuve, que la critique que l'on faisait de la situation en Russie bolchevique était fortement exagérée.

Ce député manque évidemment de saine information. Nous en savons suffisamment sur ce qui se passe en Russie rouge par ce que nous en disent les membres enquêteurs qui se sont renseignés sur place et ont, par la suite fait rapport aux comités socialistes de divers pays. C'est d'abord un individu sympathique à la Russie, Merheim, qui déclare que le prétendu but de faciliter à l'émancipation des travailleurs, est une misérable farce: "Fait capital, dit-il, le communisme russe ne peut subsister, se maintenir par la dictature d'un individu ou d'un petit groupe d'individus, imposant à ses adeptes une discipline forcée, dominant par la violence et la terreur, grâce à une armée de mercenaires."

Ditman, dans l'Atelier, déclare: "Les ouvriers russes qui ne sont pas au front travaillent douze heures, et certains tombent épuisés à leurs banes." Et le journal français, socialiste: "L'humanité", affirme que: "La question de grèves n'est pas prévue par la constitution."

Finalement, le témoignage de la fameuse Emma Goldman, socialiste anarchiste des Etats-Unis, qui a vu la Russie telle qu'elle est. Ce qu'elle en pense est ceci: "Tout est pourri. La Russie se trouve dans la décadence la plus pénible. Nous savions déjà que la théorie Marxiste ne saurait aboutir à autre chose qu'à la tyrannie. Le socialisme d'état a fait de la Russie ce qu'il aurait fait de tout autre pays. Il a pris à l'homme jusqu'au petit grain de liberté qu'il avait sous le capitalisme, et l'a livré aux caprices d'une bureaucratie qui exerce sa tyrannie en disant que tous ses méfaits ont lieu dans l'intérêt de l'ouvrier. Le meilleur remède contre le bolchevisme me semble être un voyage à travers la Russie bolcheviste."

Nous extrayons ces témoignages de l'"Ecole sociale Populaire" de Montréal. Ajoutons que si nous comparons notre situation à celle faite à l'ouvrier, non pas en Russie, mais dans les pays d'Europe, nous constatons que c'est encore au Canada que l'ouvrier reçoit pour son travail le plus haut salaire actuellement, et malgré la dépression économique mondiale.

De fait, d'après un tableau présenté en Chambre par un député fédéral ontarien, il ressort que les employés d'une industrie de tissage, soit du coton, dans la petite ville de Cornwall, soit rétribués comme suit: — Les machinistes reçoivent par semaine, \$31.20 au Canada, alors qu'en France ils n'ont que \$9.24, en Italie \$7.54, en Hollande \$12.65, et en Allemagne \$15.20. Les fileurs reçoivent au Canada, en pleine période de crise, par semaine, \$21.60; alors que en France, ils n'ont que \$8.51, en Italie \$7.30, en Hollande \$8.76, et en Allemagne \$21.60.

Dans la discussion de toute chose, considérons donc les faits tels qu'ils sont. Nous en arriverons facilement à conclure que la position des nôtres au Canada est, à tout prendre, enviable. Nous traversons comme tout l'univers une période pénible, mais nous restons plus en mesure que d'autres de la supporter, et d'attendre les jours meilleurs. Nous n'avons rien à envier à la Russie rouge.

Joseph BARNARD

BILLET DU JEUDI

A LA MER

Il était tout de noir vêtu, portant seulement comme un médaillon, une plaque blanche sur la gorge. Son poil lisse, ses barbes croissantes, son instinct avancé en faisait un amour de chat.

Aussi était-il gâté par mon oncle, le curé. Il courait prestement sur les meubles, s'amusa à échapper le drap du fauteuil, savait tirer les chaînes du coucou — ce qui le détraquait pour une quinzaine — tout de même, il avait de si intéressantes qualités.

Un jour, mon oncle monte sur son huit cylindres disparu dans un nuage de poussière. Le garage, lui-même, l'absence devant être assez longue — et nous goûtons des jours de quiétude sous la chaude caresse du soleil et de la brise de mer.

Le retour du curé approchait et nous fit penser au chat. Les perquisitions s'organisèrent pour retrouver la précieuse bête. Elle fut localisée, à moitié morte, dans le garage silencieux. — Nous tentâmes les petits soins, mais en vain, elle trépassa et son billet lui fut donné pour la haute mer.

Mon oncle revint heureux, emportant des citrouilles rebondies, des asperges, des poireaux, du steak qui n'avait jamais été mangé. Pendant les repas, l'un de nous disait: "Ah! il doit bien être rendu au rang St-Paul." Un éclat de rire accueillait cette phrase. Mon oncle demandait: Qui ça?

A la fin, le refrain revenant souvent et les éclats de rire assés, mon oncle partit vivement agacé. Il hasarda un jour une question sur son chat — question qui apporta une réponse vague. Mais le doute s'étant introduit dans son âme, il apprit sans nous que son favori qui échappait les fauteuils était trépassé et devait être rendu depuis longtemps au rang St-Paul, à marée haute.

NORBERT

Centenaire de

(suite de la page 1)

pandre son culte de plus en plus. Ce jour-là, les prédicateurs voudront bien exalter les vertus de ce religieux si humble sur la terre et si grand dans le ciel. Et après les Vêpres, on fera une Procession avec les Reliques et la statue du Saint.

C'est pour honorer ce grand Saint, à Padoue même où il repose, que s'est organisé le grand pèlerinage franciscain dont les journaux parlent tant ces jours-ci. Déjà les adhésions sont nombreuses et le succès du pèlerinage canadien est assuré.

En plus des fêtes de Padoue les pèlerins auront l'occasion de voir la France et l'Italie et tout ce que ces pays renferment de plus beau. L'itinéraire a été tracé de façon à séjourner à Rome, Paris, etc. un bon nombre de jours et d'y visiter à son aise.

L'occasion est donc unique de faire un pieux et beau voyage.

Pour vivre longtemps

Les personnes plutôt maigres vivent plus longtemps que les personnes grasses. Ce fait a été démontré dans une étude du sujet qui a été faite par le bureau de la statistique de la Metropolitan Life. A ce propos, le statisticien en chef de la compagnie, le docteur L.-J. Dublin, s'exprime comme suit: "Après l'âge de 30 ans, les personnes qui sont au-dessous du poids moyen, ont une perspective plus avantageuse que les personnes grasses de vivre longtemps. Ceci est démontré, non seulement par les archives de notre compagnie d'assurance, mais par les archives de toutes les compagnies d'assurance-vie. Entre les âges de 20 et 25 ans, il n'y a pas lieu de s'alarmer si une personne pèse 10 livres de plus que le poids normal, mais c'est plutôt une bonne indication. Autant que possible, il est important de régler la diète et les exercices physiques de façon à se maintenir aussi près que possible du poids normal. D'une façon générale, les Canadiens comme les Américains mangent trop abondamment et trop richement."

Le premier prêtre trifluvien

---M. l'abbé Pierre de Francheville---

1649 --- 1713

Les travaux du Cercle Marie de l'Incarnation ont porté cette année sur des thèmes d'histoire locale. Il y a là une initiative qu'il faut louer. Quelques-uns des travaux ont déjà paru dans notre page d'histoire. Nous donnons avec grand plaisir l'hospitalité à une nouvelle étude d'histoire régionale due à l'ex-présidente du Cercle, Mlle Claire Godbout.

Mlle Godbout avait choisi un sujet difficile à traiter. Les notes biographiques qui sont conservées sur l'abbé de Francheville sont très sommaires. Il a fallu pour Mademoiselle Godbout consulter une foule d'ouvrages, faire des recherches, s'astreindre à un travail minutieux. Il y a là pour beaucoup un exemple et une leçon!

Le travail de Mademoiselle Claire Godbout est solide, d'une facture soignée, rédigée dans un style élégant et coloré. Il plaira aux lecteurs et il fera vivre pour eux une figure attirante de notre histoire primitive.

Albert Tessier, ptre.

Pendant que j'étais à la poursuite d'une documentation éparsée et rarement exclusive, quelqu'un me demanda si le seul mérite de l'abbé de Francheville était d'être trifluvien. Ce serait là, je l'avoue, un mérite bien subjectif si mérite il y a. Mais le fait est le premier prêtre trifluvien, justifié, il me semble, quelque curiosité, le chauvinisme est peut-être une faiblesse, mais la curiosité est une vertu... si féminine qu'on n'aurait difficilement convaincu d'abandonner en cours les recherches commencées. Je ne m'en repens pas; elles me permettent de rappeler la figure intéressante d'un ancien prêtre canadien éminemment dévoué et pieux qui fait honneur à notre petite Patrie.

Son mérite personnel est sûrement indiscutable: au point de vue historique, il est un héros très représentatif de l'époque, où il a vécu. Son oeuvre est peut-être difficile à retracer? Quelle histoire nationale n'a pas à ses débuts d'obscurs héros que sont de pieuses légendes conservées seules à la génération contemporaine? Les Bollandistes indiquent leurs mérites par un simple mot très suggestif: évangélisateur ou apôtre. Notre civilisation les salue parfois comme ses instituteurs.

L'histoire canadienne est aussi dans ses commencements, bien laconique; mais elle ne va pas se perdre dans un passé fabuleux. Humbles et ignorés nous avons de nombreux apôtres que des tâches rudes et harassantes ont enlevés aux oeuvres noires: leurs labours sont inappréciables au point de vue de nos destinées nationales. Ils ne se sont jamais soucés de la survivance; mais nous avons les registres où ils consignent les travaux de leur ministère; nous possédons aussi des Annales et des Relations qui incidemment nous parlent d'eux. Elles permettent de tracer l'esquisse biographique d'un abbé de Francheville zélé, austère et dont l'allure martiale faisait écrire à l'abbé Casgrain: "qu'il aurait figuré avantageusement dans les armées de Jules II le pape guerrier, conquérant des Romagnes auquel on attribue cette mâle réponse à Michel-Ange pendant que celui-ci peignait son portrait et se mettait en devoir de le représenter un livre à la main: "Me prends-tu pour un écuyer? Mets-moi un sabre au côté!"

Quinze ans après sa fondation, notre cité encore embryonnaire dévalait à peine de son bécasseau élevé sur la joliesse éminente du Platon et de la Table; une aimable population de bambins l'égayait déjà de ses jeux et de sa turbulence. L'âme des trifliviens, Michel Godefroy, comptait juste ses huit ans quand naquit le fils de Marin Terrier de Repentigny, sieur de Francheville, qui possédait la dernière maison en haut de la rue Notre-Dame, dans ce coin coquet encore aujourd'hui ombragé par de grands ormes solennels. C'est dans la petite chapelle de la Conception, voisine de la résidence des Jésuites, entre les rues St-Louis et des Casernes (1), laquelle servit de desserte jusqu'en 1664 que, fut baptisé par le père Pierre Fijart, le 14 juillet 1649, cet enfant qui reçut au baptême le nom du saint missionnaire plutôt que celui de son père ou de son parrain. Le gouverneur Chs Cartel (2) lui, faisait l'honneur d'être son parrain; en retour, seule la signature qu'il apposait alors au Registre des baptêmes, nous empêche d'ignorer son passage au gouvernement des Trois-Rivières. Notre première concitoyenne Marie Le-neuf, épouse de l'interprète Jean Godefroy, fut sa marraine.

Marin Terrier de Repentigny était venu de Grandmesnil en Normandie s'établir aux Trois-Rivières près d'un parent M. Le Gardeur de Repentigny. Sa présence aux Trois-Rivières est constatée le 26 juillet 1646; il épousait l'année suivante à Québec Jeanne Jallant, une poitevine (ma première aïeule maternelle au Canada) femme habile aux affaires et assez influente pour avoir réussi à imposer le nom de son second mari à la rivière des Trois-Rivières qui s'appelle St-Maurice en l'honneur de Maurice Poulain de Courval. Jeanne Jallant, première châtelaine des Forges St-Maurice, est par son second mariage, l'aïeule des Courval, famille qui a fourni à l'Eglise plusieurs prêtres et religieuses dont deux Ursulines parmi les premières trifliviennes qui soient entrées en communauté.

Dès le baptême de son second enfant, en 1650, Marin Terrier abandonne complètement le nom de Repentigny pour celui de Francheville; je voudrais pouvoir vous donner l'origine de ce beau nom; j'en ai une explication malheureusement incomplète et qui par cela même n'est pas définitive: les Trois-Rivières et Charlesbourg étaient les seuls fiefs franc-alleux dans notre colonie essentiellement féodale; c'est-à-dire qu'ils étaient affranchis de toute redevance; de Francheville vient probablement de ce privilège mais je ne vois pas pourquoi M. de Repentigny y a droit plus qu'autre trifluvien.

Pierre de Francheville naissait en juillet, saison dont la beauté expansive s'exhale en chants, parfums et riches couleurs; saison ardente et laborieuse pendant laquelle la terre enssemencée travaillant encore s'épanouit déjà en fragiles espérances de moissons; n'était-ce pas un symbole?

En 1649, un demi siècle avait passé sur les débuts de la colonie française en Amérique: quelques rêves sont déjà alors réalisés: le plus grand de tous: un nouveau peuple a pris naissance! Mais ce peuple enfant ne sait encore que pleurer et sourire tandis qu'autour de lui on espère, on lutte et on prie... c'était comme en juillet l'époque des dim-réalités. Maisons et bécasseaux seraient-ils conservés? Le rêve commencé n'aurait-il pas s'achever en cauchemar? Nul n'aurait su répondre. La page la plus sanglante de notre histoire venait de s'ouvrir. Un mois auparavant, le père Bressani avait raconté à Québec la destruction des missions huronnes et la mort horrible des pères Brébeuf et Lalemant. Préludant ainsi à de nombreux désastres, la nation iroquoise menaçait la colonie française; mais le sang des apôtres est une semence; au milieu même de la tourmente allaient naître les futurs ouvriers évangéliques.

Je ne voudrais pas, en vous parlant des Iroquois avoir, l'air d'exploiter un facile sujet de terreur; mais nous sommes à l'époque où ces redoutables ennemis de nos ancêtres remplaçant dans les imaginations enfantines avec le terrible avantage d'une réalité, Craquemitaine et le bonhomme Sept-Heures. Notre ville était alors circonscrite par le St-Laurent et une large clairière défrichée pour prévenir l'approche de ces sauvages; le bourg s'étendait de la rue St-Antoine à la rue St-François-Xavier et des rues Notre-Dame et St-Pierre au bord du fleuve; une trentaine de familles y habitaient; presque toutes avaient des terres en culture au Cap, dans les îles de l'embouchure du St-Maurice, à la banlieue ou sur la rive sud.

En 1652, la Mère de l'Incarnation nous dit que 200 Iroquois divisés en 2 bandes rôdaient aux alentours des Trois-Rivières. Le bourg n'avait à leur opposer que 50 Français, soldats et colons et une dizaine d'Algonquins sous le commandement d'un militaire français mieux fait pour la guerre européenne que pour celle des sauvages. Par une belle matinée le 10 août, le tambour du fort battit la charge jetant l'appel aux

colons qui depuis un an fermaient (3) la milice locale. Dernier habitant du bourg, M. Terrier de Francheville était souvent le premier à l'appel. (Le journal des Jésuites mentionne en 1650 un capitaine Terrier.)

Monsieur Duplessis-Kerbodot excédé par l'audace des Iroquois qui avaient enlevé quatre trifliviens et cinquante bestiaux veut tenter de les leur reprendre. A grands coups de pagaie la petite flotte remonte vers la banlieue. Dans le fort, toute la population rassemblée, prie et conjecture: Les heures sont longues et mortelles — la fin du jour arrive qui augmente l'angoisse de ces êtres réduits à l'inaction... Enfin, un faible clapotis dans le noir, puis des plaintes: on accourt quelques tristes revenants sont là. Ils racontent le débarquement imprudent dans une savane boursoufflée, l'enlèvement, le guet-apens et la sanglante hécatombe qui suivit. On les compte, il en manque quinze. Quelques jours après on établit le bilan définitif sept tués, huit prisonniers voués à la torture et à la mort. Parmi ces derniers, se trouve le sieur de Francheville. Sur un bûcher iroquois trouvé à l'endroit du combat leurs noms sont écrits au charbon, par Ths Godefroy de Normandville réputé l'un des plus braves soldats des Trois-Rivières, qui passait alors pour renfermer les meilleurs guerriers de la colonie (Perland.)

"Il est probable, avait déclaré Normandville, quelques jours avant sa disparition, qu'étant tous les jours exposé je pourrai être pris par les Iroquois, mais j'espère que Dieu me fera la grâce de souffrir constamment leurs feux et que j'aurai le bonheur de baptiser quelques enfants moribonds et même quelques malades adultes que j'instruirai dans leur pays avant ma mort. "Ces magnifiques paroles doivent illustrer pour nous le sentiment de l'élite trifluvienne d'alors. La race normande de laquelle elle était en grande partie issue, est connue pour son courage dans les difficultés, pour son dévouement patriotique certainement accru dans l'étroite communauté de vie qui existait ici. Susceptible des plus violentes contrastes, pratique, raisonneur et implacablement logique, le normand nous surprend par son goût du merveilleux (nos légendes en font foi) et par son sens du surnaturel.

D'une foi robuste, continuellement exposés aux rapt et à la mort, il n'est pas surprenant que les trifliviens fussent extraordinairement pieux, pratiques et prévoyants comme ceux de leur race; toutes leurs attentions étaient pour leur âme impérissable. C'est dans cette atmosphère étrangement haute et surnaturelle que furent élevés les premiers canadiens. A trois ans, Pierre était ainsi brusquement privé de la protection de son père. Deux ans après, en 1651, il perdait son petit frère Jacques âgé de 4 ans, le compagnon de ses jeux. Il était bien jeune alors, peut-être ne se souvint-il pas de ces tristesses, mais quel vide précoce et douloureux autour de cet enfant exubérant. Le 9 septembre de la même année, sa mère se remaria à M. Poulain de Courval sieur de La-fontaine, l'un des principaux citoyens des Trois-Rivières. (Le contrat de mariage ne se passa que le 2 déc. suivant devant le notaire Ameu; pas moins de 25 des plus considérables personnages de la colonie ont signé à ce contrat.)

Pierre passa toutes ses années d'enfance dans ce foyer reconstruit sous la tutelle d'un beau-père qui a laissé la mémoire d'un gentilhomme vaillant et probe.

M. de Courval avait sa maison sur la place publique (aujourd'hui la place d'Armes): en arrière de chez lui un sentier étroit et raide conduisait à la grève; au printemps et à l'automne la vague battait le pied de cette colline du haut de laquelle la vue s'étend fort loin: d'un côté, elle se perd dans les lointains brumeux du lac St-Pierre; de l'autre, la silhouette avancée de St-Pierre les Beccquets rompt la ligne d'un panorama sobre et majestueux. On dit que les larges horizons mettent dans les âmes un besoin d'infini et rien ne venait contrarier cette influence dans la vie courante d'une simplicité toute primitive.

Bien au contraire les durs travaux pour la subsistance faisaient mieux goûter la joie du repos et de la contemplation. L'instabilité de la vie leur inculquait le désir impérieux d'un élément sûr et constant; ce n'était pas encore, l'époque cupide des "Coureurs de bois" et des trafiquants d'eau-de-vie.

Ici comme en Normandie, on savait rire, chanter, fêter et conter des histoires. Trois-Rivières avait des voyageurs intrépides: Chouard et Radisson, le récit de leurs exploits et de leurs aventures extraordinaires à l'ouest et à la mer du nord (Baie d'Hudson), n'étaient pas sans enthousiasmer la jeunesse aventureuse et brave par éducation et par atavisme. On fêtait la St-Jean-Baptiste et la St-Joseph; la St-Éloi en l'honneur des forgerons et taillandiers, et d'autres: fêtes patronales soit d'un corps de métier ou d'un personnage de notoriété. Mais ce n'étaient que de rares moments de répit: les jours de pillages, de deuil et d'angoisses se comptaient bien plus nombreux. Ainsi les années se succédaient avec des alternatives de découragements et d'espoirs.

Et voici le printemps de 1660, notre bourg laborieux et prévoyant est en mesure de venir en aide à Québec qui souffre de la famine. Des rumeurs inquiétantes circulent, les missionnaires prêchent dans les églises la croisade contre les infidèles. Dès que le fleuve fut libre au milieu d'avril, Pierre Boucher alla porter notre blé à Québec (4) et Anahotaba arriva aux Trois-Rivières avec 40 Hurons; ses dires précisaient le danger redouté: 1 000 guerriers se préparaient à attaquer la colonie. La plus grande anxiété régna pendant quelque temps, des mesures de prudence extrême étaient en vigueur. Un mois se passa sans amener d'incident considérable avant qu'on apprît l'incomparable dévouement qui avait sauvé la colonie du plus grand péril qu'elle ait jamais connu. Il n'y eut qu'une voix pour exalter la mémoire impérissable de Dollard et de ses compagnons du Long-Sault.

Pierre allait alors avoir onze ans; des obligations sans nombre, de rudes tâches réclamaient de cette jeunesse à peine formée une activité et une virilité précoces. S'ils sont plus tard vaillants, hardis et impétueux, oserons-nous nous en étonner? Mais l'influence maternelle vient heureusement tempérer l'extrême rigueur des circonstances; plusieurs de ces femmes étaient orphelines de soldats et d'officiers, élevées dans les couvents par la charité royale, les filles du Roy étaient parfaitement éduquées. Par elles s'établait une belle filiation féminine qui sut garder à notre peuple de colons étroitement rivés à la glèbe, de soldats aventureux et de coureurs des bois quelques-unes des prérogatives intellectuelles de la France. Leur vigilance éclairée, leur énergie constante et les ambitions légitimes qu'elles entretenaient pour leurs enfants seconda efficacement le magnifique effort des missionnaires.

Dès 1616, Le F. Pacifique Duplessis enseignait la langue et la religion aux sauvages. En 1659 Mgr de Laval avait envoyé la soeur RASIN, compagne de Marguerite Bourgeoys, tenir chez nous la première école stable dont il soit fait mention et qui dura au moins sept ans. En 1661 on établit le régime militaire. C'était faire comprendre à la jeunesse la nécessité de s'entraîner pour bien servir, c'était la discipline, eux, qui, nés dans un pays où la liberté et l'indépendance étaient à l'état ambiant, auraient très vite fait de pousser comme de jeunes sauvages. En dépit de la politique de négligence généralement tenue à notre égard par la Mère-Patrie, des âmes aux vues plus larges et désintéressées se préoccupaient de notre avenir. Parmi les dons faits en France, en faveur d'établissements d'éducation au Canada, le plus généreux avait été celui du marquis de Gamache (10000 écus d'or) grâce auquel le premier collège d'Amérique, celui des Jésuites à Québec, fut établi en 1673, un an avant celui de Harvard près de Boston. Les familles les plus à l'aise se faisaient un point d'honneur d'y envoyer leurs filles; le cours d'études s'y donnait régulièrement et en entier. (Perland.)

(A suivre)

Claire GODBOUT.

(1) — Benj. Sulte.
(2) — Gouverneur par "interim".
(3) — Les colons formés en escouades et patronilles depuis juin 1651 par M. D'Ailleboust et mis sous la commandement de P. Boucher.
(4) — 190 minots qui se vendit le prix ordinaire du passé: 5 livres, bien qu'il se vendait pour lors six, sept et huit. — P. Boucher.

LE GOIN DES DAMES



Soyez jolies Mesdames...

Le gai soleil du printemps est revenu. C'est bientôt Pâques, et la nature veut bien un peu se paier pour cette grande fête de la vie et de l'espérance.

C'est aussi le temps où les élégantes songent à leurs nouvelles toilettes. Quelles sont celles qui n'aiment pas à étrenner quelques nouveaux colifichets à Pâques, si ce n'est pas un costume entier, un manteau ou une robe.

Cette saison la mode n'a guère varié de la précédente. Ce n'est pas le temps des grandes innovations qui demandent le renouvellement de toute une garde-robe. La crise de chômage qui sévit un peu partout a fait comprendre aux grands couturiers qu'il fallait s'en tenir à quelques lignes un peu accentuées, et puis c'est tout.

Il faut noter que les robes en s'allongeant, ont aussi remonte. En effet, les encoûres ne sont plus aussi basses, les cols montants sont fort à la mode, pour la saison printanière.

Commençons d'abord par les ensembles et les manteaux? Ce sont eux qui apparaissent tout d'abord. Ils sont la principale parure pour le moment, la sortie en "taille" nous apparaissant encore un peu "irileuse" pour l'instant. Le manteau s'apparente à la robe est encore un genre d'ensemble qui nous fait. Mais avant tout ce sont les petits costumes tailleurs qui ont la vogue. Ils sont si pratiques, et leur allure classique est si distinguée, que pas une élégante n'hésite à s'en procurer un, avec cela que ce costume est une tenue pour à peu près toutes les heures du jour.

Toutes les toilettes ou presque, pour l'été s'enveloppent d'un paletot de même tissu. Voilà la nouveauté: Le paletot accompagnant toutes les robes. Le chiffon, la voile de soie, le crêpe imprimés ou unis, voilà les grandes lignes des tissus pour robes. Les chongalaïne, et le crêpe de laine, voilà pour les manteaux.

Les tons sont de toute la gamme des bleus, le noir, le noir et blanc, les verts, et les jaunes.

Le manteau est long, la robe est à taille souple, généralement avec ceinture, et moulant les hanches.

Le taillur en satin ou crêpe fait partie des modèles très coquets de la nouvelle saison.

Pour que l'élégance soit harmonieuse, il est nécessaire que le vêtement soit accompagné d'une série de petits à côtés, ou accessoires faisant ressortir le charme de la toilette. Chapeaux, bijoux, dentelles, écharpes, bourses, gants, chaussures, sont l'objet d'une étude spéciale chez l'élégante raffinée.

Le règne du grand chapeau est à l'horizon. Espérons qu'il ne deviendra pas exagéré. La forme Wateau, pour le présent, a fait son apparition. Elle est charmante. Les petits chapeaux sont encore en majorité. La vogue de la fleur et de la plume resuscite.

Les tons contrastants, dans les accessoires et les bijoux, voilà une des notes caractéristiques de la saison.

Et maintenant, soyez jolies, mesdames, selon vos ressources et la modestie.

Fleurette de GIVRE

Veille de Printemps

"Après un hiver qui menaçait d'empêcher sur l'été," voilà une fin de mars, qui à certains jours, ressemble à une "tranche" de juin... Si la sale neige, qui s'obstine à demeurer en quelques endroits, disparaît tout d'un coup, ce serait sans presque de transition, le printemps avec ses richesses et ses grâces, offrant à nos yeux ravies les charmes de la saison riante et ensoleillée.

Hier, le "roi-Soleil," avec toute la splendeur d'un monarque, faisait son entrée à l'Orient, baignant de son or fluide tout notre village. Plus loin, du côté du Sud, tel un brillant saphir, c'était un pan soyeux de notre beau St-Laurent. Sous la chaude et pressante caresse, du soleil, dans les champs, la neige disparaît, et c'est, à perte de vue, de longs rubans de mousse verte.

Mais bientôt, les routes deviennent boueuses, et croirez-vous que le "chemin du roi," qu'il est convenu d'appeler maintenant "route nationale," recèle de jolies plaques d'eau grises, d'coupées comme des morceaux de miroir....

Tout rigole... (c'est pourquoi le retour du printemps ramène la gaieté...) les rues, les champs, les galeries et les toits; n'y a-t-il que les jolies demoiselles qui se permettent de tempêter contre les automobilistes qui sans pitié, éclaboussent leurs bas de soie... et que sais-je encore?...

Mais enfin, demain ce sera le printemps et les sucres; les parties de cabane, les voyages, les visites et pour longtemps, les beaux jours.

18 mars 1931.

Chislaine des Ormes.

"Je ne ferai de peine à personne aujourd'hui"

Il faut se surveiller constamment si l'on veut montrer en toute circonstance, un caractère agréable. Il est des personnes qui possèdent naturellement ces dons charmants qui attirent la sympathie. D'autres, au contraire, ont beaucoup à faire à cet égard. Elles sont trop vives ou ombrageuses; égoïstes, peut-être aussi. Constamment occupées d'elles-mêmes, elles font preuve de peu de cœur et non seulement ne songent pas à faire du bien autour d'elles, mais font de la peine sans s'en rendre exactement compte.

J'ai déjà montré qu'on arrivait sans trop de peine à s'améliorer en n'omettant pas, chaque soir, de faire son examen de conscience. On en a toujours le temps. Il suffit d'y songer. On ne devrait jamais s'endormir avant d'avoir passé en revue tous les menus événements de sa journée, avant d'avoir fait défiler, en pensée, devant soi toutes celles et tous ceux avec qui on s'est trouvé en rapport. On revit ainsi chaque conversation, chaque scène de la vie quotidienne et on s'aperçoit tout de suite, pour peu qu'on ait l'esprit critique de ce qu'on a dit d'inutile, de fâcheux ou de malveillant. De là, à prendre la résolution de mieux agir le lendemain, il n'y a, comme on dit, qu'un pas: il faut le faire.

Il est d'excellentes personnes qui se disent: Je veux m'appliquer aujourd'hui, à ne causer autour de moi nulle peine, nulle gêne, je veux en outre accomplir, comme chaque jour désormais, une bonne action.

Accomplir une bonne action par jour, c'est peu, et c'est parfois beaucoup. On n'a pas toujours l'occasion d'accomplir une bonne action: mais on peut considérer comme tel le fait de remplir consciencieusement sa tâche journalière et aussi le soin qu'on met à faire plaisir en quoi que ce soit à quelqu'un. Les personnes naturellement obligantes y sont instinctivement portées. Les autres doivent s'y forcer, et cela n'est pas sans mérite.

Mais on oublie le plus souvent de commencer par chez soi. Je connais quelques messieurs qui, vraiment, témoignent d'une éducation accomplie. Ils sont prévenants et délicats. Et vous vous dites, à leur propos. Quel homme charmant et agréable! Comme sa femme doit être heureuse! Voilà le mari qu'il m'eût fallu!

Ne vous hâtez point de le juger sur ces apparences flatteuses. Ils sont exquises, en vérité, loin de chez eux, envers tout le monde. Il font preuve en toute occasion d'un caractère délicieux et d'une égalité parfaite; ils ont envers les personnes qu'ils fréquentent les plus précieuses attentions. Chez eux, ce n'est pas la même chose. Ils ne pensent à rien, et se montrent d'une indifférence navrante et d'un égoïsme féroce. On dirait qu'ils se vengent dans leur intérieur, de toutes les complaisances qu'ils ont, au dehors, pour les autres; ils ne savent quel service rendre à leurs amis et connaissances des qu'ils s'éloignent de leur domicile. Au contraire, à leur foyer, ils ne pensent à rien, se font servir, et ne disent même pas merci.

Est-ce parce qu'ils se révèlent alors tels qu'ils sont vraiment? L'extérieur si sympathique qu'ils affichent n'est-il qu'un masque une façon de se comporter sur la scène de la vie pour s'attirer certaines faveurs et se faire une réputation.

Il se peut, mais souvent aussi, il est de leur part pure insouciance, pur égoïsme. Ils sont habitués, chez eux, à être soignés, entourés de toutes sortes de gentilles; ils en jouissent inconsciemment et parce que leur femme ne sait quoi faire pour leur faire plaisir, ils s'imaginent qu'elle est heureuse, que tout va bien, et ils réduisent

à la plus simple expression la pensée de leur foyer. Même chez eux, ils songent aux autres, plutôt qu'aux autres, qui les entourent, et font ainsi, sans le savoir, beaucoup de peine chaque jour à leur épouse, à leurs enfants, quand ceux-ci ont l'âge de comprendre.

Combien d'hommes pourtant sont ainsi! C'est pourquoi je me permets de dire à celles et ceux qui prennent la parfaite résolution de se signaler chaque jour par l'accomplissement d'une bonne action, d'une complaisance ou simplement par le soin qu'ils auront de ne causer de peine à personne, de penser d'abord à leur foyer, ainsi que l'exige d'ailleurs toute charité bien ordonnée.

Qui fait le bien chez soi, et se montre en toute occasion délicat, affectueux et attentif à donner aux siens le réconfort moral dont ils ont besoin, est assuré d'être au dehors parfaitement sociable et d'une exquise urbanité. Mais la réciprocité n'est pas vraie.

Colette Flavien.

LES ETAINS

Puisque les collections sont de plus en plus à la mode et que tout le monde désire en former, recherchons des matières et des objets qui acquiescent avec les ans, non seulement du charme, mais aussi de la valeur et même de la rareté.

Entreprendre de collectionner des étains, par exemple, est une idée heureuse; ce métal gris et doux a façonné beaucoup d'objets divers, en dehors des assiettes, des plats et des convertis grossiers.

L'étain n'est pas une substance commune, les rois eux-mêmes, autrefois, en usaient pour vaisselle journalière; plus tard, maintes choses usuelles peuplaient les armoires des ménagères de France; ce sont celles-ci qui méritent l'attention du collectionneur.

Voici les assiettes à bouillie, elles sont munies d'oreilles en forme de feuille d'acanthe; les boîtes à épices au couvercle surmonté d'un petit animal qui figure un bouton; les boules à riz à crochet, les salières, puis les théories de mesures, les mortiers, les baquets à lait creux, pourvus de la longue cuillère, les cruches, les timbales, chopes et pots à bière, pichets à cidre, goute-vin, chandeliers, réfecteurs, "bergères" dans lesquelles on portait le repas du berger, et aussi les amusantes lampes Carcel, burettes à huile, pots à tabac et fontaines portatives.

Les étains anglais sont également fort recherchés, ils présentent à peu près la même diversité, nos assiettes à bouillie sont remplacées par les assiettes à porridge et les brocs sont extrêmement nombreux et de lignes très variées.

Uni ou fantaisie?

Les ensembles tailleurs deux et trois pièces sont à l'ordre du jour. En cette période intermédiaire de l'année — au point de vue température et nouveauté de la mode — il est pratique d'avoir un costume tailleur et un jeu de blouses ou une robe entière et sa jaquette. Dès que le soleil luit, l'idée de départ et de voyage vient naturellement à l'esprit. Le plein air la campagne, les villes privilégiées par un doux climat tentent les plus raisonnables. Pour ces déplacements peut-être être tenue plus charmante et plus commode que l'ensemble hybride qui n'est pas plus déplacé à la ville qu'au dehors? Si le ciel est nuageux et convert c'est encore à ce même ensemble que l'on aura recours, et si le temps est doux, la robe seule accompagnée d'une cravate de fourrure sera très pratique en toute occasion.

La convenance personnelle étant à la base de la mode printanière, il résultera un certain flottement qui permettra à chacune de donner à sa jupe et à sa jaquette une longueur déterminée, de choisir une couleur et un tissu selon son gré. C'est ainsi que l'on pourra adapter une jaquette contrastant avec la jupe, une blouse dans le ton du costume ou de couleur vive pour relever la tonalité du tailleur.

Ajouter à la version unicolore une deuxième ou troisième couleur implique une certaine recherche soit dans la tenue propre, soit dans les accessoires qui seront tantôt en étroit rapport avec le costume, tantôt de nuances volontairement opposées.

En somme, que portera-t-on, cette saison? La vogue ira-t-elle aux fantaisies, à l'exclusion des tissus unis, ou bien le classique crêpe de Chine, de laine ou de soie, gardera-t-il la faveur dont il jouit encore? Il est certain que les femmes qui peuvent s'offrir plusieurs toilettes par saison, courent moins de risques que celles qui n'en achètent qu'une.

La vogue de l'écossois, des qua-

QUESTIONNAIRE

Dans ces colonnes, il sera désormais répondu à toutes les questions que nos lecteurs et lectrices voudront bien nous poser, que ces questions soient d'ordre scientifique, historique, ou de simples informations ou conseils domestiques.

Il faudra signer ses questions d'un pseudo, et adresser

"QUESTIONNAIRE"

LE BIEN PUBLIC,

50, Bonaventure, Les Trois-Rivières, P.Q.

Q.—Je suis une jeune fille de vingt ans. Depuis l'âge de douze ans j'ai toujours travaillé pour aider ma famille. Mais maintenant, je désire me faire quelques économies personnelles, parce que je désire me marier l'hiver prochain. J'ai un fiancé qui est sobre, bon travailleur et possède beaucoup de belles qualités. Tout le monde dit que je ferai bien en l'épousant. Or, il désire se marier l'hiver prochain. Nous nous aimons beaucoup. Je ne sais comment apprendre cela à mes parents, car je crains qu'ils ne croient qu'il ne soit trop tôt pour me marier. Donnez-moi un bon conseil.—REVEUSE DE 20 ANS.

R.—L'hiver prochain vous aurez sans doute vingt et un ans. Vous pouvez donc songer à votre avenir sérieusement dès maintenant. A cet âge, il ne sera pas trop tôt pour vous marier. Et si vous savez travailler pour aider votre famille depuis l'âge de douze ans, il est juste qu'ils songent un peu à vous laisser économiser maintenant, en vue de votre trousseau. Ne craignez pas, et annoncez la chose à vos parents. Ils ne peuvent vous refuser, à moins d'être dans la mendicité, de vous laisser épouser sa fille, de se renseigner et de savoir si ces racontars sont vrais. Il pourrait fort bien t'atteindre la chose avec votre fiancé, en prenant à part, par exemple, et en lui demandant des garanties qui démentiraient les racontars. Ce jeune homme ne pourrait s'en vanter puisque ces démentis serviraient ensuite contre les personnes qui ont fait racontars, si ces derniers sont faux. Il ne faut pas se marier à la légère, c'est une chose trop sérieuse que cet engagement pour toute la vie.

Q.—Je suis sur le point de me marier, et j'ai entendu dire par des gens qui me paraissent sérieux que mon fiancé avait fait dernièrement des dettes au jeu, et qu'il n'avait pas le sou. Or, il m'a donné une bague de fiançailles d'un grand prix. Il possède également une automobile d'environ trois mille dollars, et il s'est meublé une maison qu'il dit à lui, d'un moins cinq mille dollars, dans notre village. Je me demande si la chose est vraie qu'il est grevé d'hypothèques. Je ne sais pas ce qu'il fait, mais il dit toujours qu'il fait beaucoup d'argent. Je sais que le mariage est une chose sérieuse, et comme ce n'est pas un garçon de notre localité, et que je ne connais pas sa famille, je crains un peu parfois que tous ces racontars deviennent la vérité. Dites-moi quoi faire.—JEUNE FIANCEE EN PEINE.

R.—N'avez-vous pas vos parents? Ils ne peuvent vous refuser, à moins d'être dans la mendicité, de vous laisser épouser sa fille, de se renseigner et de savoir si ces racontars sont vrais. Il pourrait fort bien t'atteindre la chose avec votre fiancé, en prenant à part, par exemple, et en lui demandant des garanties qui démentiraient les racontars. Ce jeune homme ne pourrait s'en vanter puisque ces démentis serviraient ensuite contre les personnes qui ont fait racontars, si ces derniers sont faux. Il ne faut pas se marier à la légère, c'est une chose trop sérieuse que cet engagement pour toute la vie.

Q.—Voulez-vous me donner la recette des crêpes françaises? JANINE.

R.—Voici: Une tasse de lait, trois jaunes d'œufs, 1 cuillerée à thé de beurre, deux blancs d'œufs, une tasse de farine, 1/2 cuillerée à thé de sel.—Battre les œufs ensemble et ensuite les ajouter au lait et les laisser reposer pendant au moins six heures. Faites cuire sur un poêlon légèrement beurré. Couvrez de gelée et roulez. Quand ces crêpes sont servies avec une sauce dure aromatisée de rhum et d'écorce d'orange, elles deviennent des "crêpes Suzette".

Le soir sur la plaine

Vers l'occident, là-bas, le ciel est tout en or: Le long des prés déserts où le sentier dévale, La pénétrante odeur des foins coupés s'exhale: Et c'est l'heure émouvante où la terre s'endort.

Une solennité douce flotte dans l'air: Ma poitrine se gonfle au vent rude qui passe Et mon cœur, on dirait, grandit avec l'espace: Car la plaine infinie est pareille à la mer.

La faux des moissonneurs a passé sur les terres, Et le repos succède aux travaux des longs jours: L'arfois une charrue oubliée aux labours: Sort, comme un bras levé, des sillons solitaires.

L'Angelus au loin sonne et, simple en son devoir, La glèbe écoute au ciel tinter la cloche pure Et comme une humble vieille en sa robe de bure Semble dire tout bas sa prière du soir.

La nuit à l'Orient verse sa cendre fine, Seule au couchant, s'attarde une barre de feu Seule au couchant, s'attarde une barre de feu Et dans l'obscurité qui s'accroît peu à peu, La blancheur de la route à peine se devine.

Puis tout sombre et s'enfoncé en la grande unité, Le ciel enténébré rejoint la plaine immense, Ecoutez! un grand soupir traverse le silence Et voici que le cœur du jour s'est arrêté.

Et mon âme a frémi de se sentir trop seule, Et tout à coup s'allège à retrouver là-bas, Enorme et toute rose en son halo lilas, La lune qui se lève au-dessus d'une meule.

Albert Sammain.

Le soin des ongles Le savoir vivre

Continuons la toilette des mains en vous parlant des ongles qui en sont leur parure.

Il faut nettoyer les ongles avec une certaine prudence; ne jamais les négliger. Ne pas les couper avec les ciseaux, mais les "façonner" avec une lime fine, très souple. Ne jamais les nettoyer avec un objet pointu qui décolle l'ongle.

On se nettoie les ongles avec une brosse dure et serrée, on se lave les mains avec un savon moussant, si les ongles sont souillés, noirs, mettre un peu d'ammoniaque dans votre eau, ou frottez-les dans un citron.

Si vos ongles ont une vilaine forme, voyez une bonne manucure qui vous les remettra en bon état, vous n'aurez plus qu'à les entretenir.

Les ongles doivent avoir une consistance moyenne: trop durs, ils sont anormaux, trop mous, ils deviennent cassants. Pour être jolis, il doit être un peu bombé et d'une couleur rosée.

Pour faire la toilette des ongles, les tremper pendant quelques minutes dans de l'eau tiède, savonneuse, puis, avec une lime très fine, leur donner la forme "en a-

mande" et, avec un bâtonnet garni d'ouate et trempé dans un peu de vaseline ou d'huile d'amandes douces, nettoyer le tour de l'ongle en repoussant les chairs, on essuie et, avec le polissoir recouvert du fameux "tissu de rose" on frotte les ongles en évitant de rosir les chairs ce qui est assez difficile quand le tissu est neuf, dans ce cas, se relayer les mains, on essuie et on frotte les ongles avec un autre polissoir recouvert d'une flanelle ou d'une peau. Les ongles resteront roses et brillants. Ce "tissu de rose" est bien supérieur aux vernis qui abîment les ongles, ce tissu les nourrit, les entretient souples et toujours brillants.

N'arrachez jamais les petites peaux que vous pouvez avoir autour de l'ongle. Coupez-les, si elles sont grandes, et poncez-les. Du reste, avec le "tissu de rose" il ne s'en formera plus, car il empêche la peau de se dessécher.

En vous essayant les mains après chaque lavage, avoir soin de repousser toujours, avec la serviette, les chairs qui menacent de recouvrir l'ongle, de façon à dégager le plus possible le petit croissant blanc à la base. Ne vous inquiétez pas si vous n'arrivez pas à dégager complètement cette petite lune; j'ai vu des ongles admirables qui n'en ont pas trace.

Massez vos mains, vos doigts, tous les matins. Ce ne sont plus maintenant que les privilégiés de la fortune qui veulent avoir une main soignée, mais toutes les personnes en rapport d'affaires avec une clientèle quelconque, tous les gens bien élevés. On remarque toujours une main bien entretenue. C'est une coquetterie qu'aucune femme soignée, ne doit négliger.

Un jeune homme célibataire ne peut offrir à une jeune femme mariée, en remerciement d'un dîner, que des fleurs ou des bonbons. Il n'est nullement obligé de lui envoyer ce présent le lendemain ou le surlendemain de la réception. Il vaut mieux même qu'il attende une occasion, comme Noël ou le Jour de l'An, pour rendre cet hommage.

De cette façon, l'envoi n'a pas l'air d'être une façon déguisée de payer son repas.

La bonne cuisine est la base de l'entente parfaite, un fin menu groupe agréablement les amis et de plus facilite certaines négociations; c'est autour de la table que bien des questions se traitent, c'est en savourant quelque plat succulent que certaines difficultés de contrat d'associations s'aplanissent.

"Méfiez-vous de tout culte qui offre un chemin nisé au Paradis. Vous ne pouvez être bons sans effort."

—Rev. E.-M.-L. Gould
"Aucun homme ne se marie pour le bien de la race. Il devrait le faire, mais il ne le fait pas."
—Mme Ferguson, journaliste.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Une visite de M. le Chanoine Th. Caron

Tout le monde sait avec quelle large, cordiale et originale amabilité, Monsieur le Curé de St-Maurice reçoit ses visiteurs, même lorsqu'ils viennent le dévaliser. A preuve la réception faite jadis à notre bibliothécaire et racontée ici dans le Ralliement. Il y met à se laisser dépouiller une bonne volonté qu'il faut citer en exemple. A preuve encore, sa visite de l'autre jour: quand on ne va pas le relancer chez lui, le bon Chanoine vient lui-même se jeter dans les griffes de ceux qui convoitent ses trésors!

M. le Chanoine Caron est donc venu nous voir. Il portait une sacoche dont le cuir gonflé et tendu révélait un contenu imposant, et, avec moult légitimes démonstrations, il s'est mis à en tirer des paquets lourds et sonores, des enveloppes ventrues, de menues boîtes bien ficelées; des centaines de pièces de monnaie, du papier-monnaie du siècle dernier, des liasses de timbres canadiens et américains, etc.

Le Curateur du Musée s'est délecté à inventorier ces savoureuses antiquités et il y a fait de réconfortantes trouvailles.

D'abord, au chapitre du papier-monnaie: un billet de un shilling et trois deniers, d'Adolphe Stein, Gentilly, 16 septembre 1837; un billet de 20 sous de la Compagnie d'Yamachiche, Emmanuel Lord, du 24 octobre 1837; un billet de un écu, de J. Molson, août 1837; un dix sous américain, don de M. Edouard

Martin, de St-Maurice. Ce dix sous de papier provenait du père de M. Martin qui le conservait comme souvenir de ses courses aux mines d'or du Nevada, vers 1865.

Dans les centaines de pièces de monnaie, le Curateur a aussi relevé d'intéressants spécimens: un \$5. en or des Etats-Unis, 1840; un \$2.50 en or, aussi des Etats-Unis, 1845; un dix francs en or de Napoléon III; un liard de France aux fleurs de lys royales; des pièces frappées à l'effigie des rois de France: Henri IV, Louis XIII, Louis XV, Louis XVI, Napoléon Ier, Napoléon III, etc.; de plus, quelques pièces pontificales, Clément XIV, Pie IX, etc.; un bon nombre également de pièces espagnoles dont quelques-unes remontent à 1700. Et je ne parle pas des monnaies canadiennes et américaines, les plus intéressantes pour un collectionneur.

Des visites comme celles de M. le Chanoine Caron sont précieuses et appréciées au-delà de toute expression. Son exemple a déjà stimulé d'autres bonnes volontés dont le Musée du Séminaire tire grand profit.

Nous remercions notre bienfaiteur de son geste et nous félicitons ceux qui ont marché sur ses traces... et ceux qui se proposent de le faire dans un avenir prochain!

Albert TESSIER, ptre

Au temps du Canada Français

De la fondation de Québec par Champlain, en 1608, au funeste traité de Paris de 1763, par lequel la France cédait à l'Angleterre ses possessions de l'Amérique du Nord, s'étend une période qui constitue un des plus beaux chapitres de notre histoire coloniale. Une nouvelle France était fondée là-bas, sur les bords du Saint-Laurent, d'où partaient missionnaires, explorateurs, officiers et commerçants, des hommes qui avaient entrepris de civiliser et de coloniser l'immense région dont l'audacieux génie de quelques découvreurs semble avoir pressenti les glorieuses destinées. Après la guerre de Sept ans, la victoire restait à l'Angleterre et à ses colonies d'Amérique. Elles-mêmes allaient bientôt proclamer leur indépendance et former une nouvelle nation à laquelle l'avenir réservait le privilège de réaliser le grand dessein français. Seule, la dernière conquête, la Nouvelle-France, resterait une possession anglaise, appelée elle-même à se développer d'un océan à l'autre. A mari usque ad mare, et devenir le dominion du Canada.

Mais le monde sait chez nous, quel est l'attachement des Canadiens français à leur culture d'origine, et comment ils ont réussi à la maintenir en face de la civilisation anglo-saxonne qui s'y est puissamment implantée. On l'a dit et redit, cela tient du prodige, et il n'est pas excessif de parler, en effet, du miracle canadien. Il est de ceux qui méritent de passionner les historiens, de provoquer leurs patientes recherches, leurs travaux d'analyse, leurs essais de synthèse. C'est un de ces essais que nous présente aujourd'hui un jeune Canadien élève de notre Ecole des chartes, M. Antoine Roy, auquel il a valu le titre de docteur de l'Université de Paris. L'auteur de cette contribution à l'histoire de la civilisation canadienne a de qui tenir, étant le fils de l'éminent archiviste de la province de Québec, M. Pierre-Georges Roy, qui depuis vingt ans poursuit avec tant d'activité et de succès la tâche qu'il s'est assignée de publier, commenter, interpréter les documents qui se rapportent au régime français.

Il apparaît d'abord très clairement qu'un tel travail n'était pas sans objet. Les Canadiens ne pardonnent pas à Voltaire le mot trop fameux sur les arriérés de neige. Beaucoup plus récemment, quand nous nous plaisions à croire que l'extraordinaire succès de Maria Chapdelaine leur apparaissait comme une revanche et les comblait de joie et de fierté, leur premier mouvement était de s'inquiéter qu'une fois encore ce pays marqué par tant d'histoire, développé par tant d'efforts, illustré par tant d'héroïsme, ne nous apparût, à tra-

vers les évocations de Louis Hémon, que comme une terre glacée où le défricheur peine durement pour trouver sa subsistance et s'ouvrir un chemin. Un livre célèbre de la fin du XVIIIe siècle, l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Indes, de l'abbé Raynal (qui n'était jamais allé au Canada), nous en présente une image tout opposée, mais non moins exclusive dans sa simplification. Les habitants des villes, surtout de la capitale, passaient l'hiver comme l'été dans une dissipation générale et continuelle. On ne leur trouvait aucune sensibilité pour le spectacle de la nature ni pour les plaisirs de l'imagination, nul goût pour les sciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'instruction. L'amusement était l'unique passion et la danse faisait, dans les assemblées, les délices de tous les âges. Les habitants de la Nouvelle-France n'auraient donc rien transplanti là-bas, rien cultivé de ce qui fit la force, le prestige de la vieille France? Ce serait bien invraisemblable, et comment alors pourrait-on expliquer que ces descendants des Français d'outre-mer conservent encore aujourd'hui tous les caractères essentiels de cette ancienne et glorieuse civilisation? M. Antoine Roy a voulu, en passant en revue "Les Lettres, les Sciences et les Arts au Canada sous le régime français (I)", établir que "la Nouvelle-France se comportait à tous égards comme une province de l'ancienne", et cette conclusion, qu'il a étayée sur de nombreux faits patiemment colligés et soigneusement classés, pourrait trouver sa confirmation la plus éclatante dans les caractères mêmes que présente aujourd'hui encore la vie intellectuelle, religieuse, morale et sociale des Canadiens français.

Si la civilisation canadienne fut celle d'une province de France, ce ne pouvait être, évidemment qu'avec les particularités que présentent dans chaque région la vie provinciale. Celle-ci n'était point la même, il s'en faut de beaucoup, en Bretagne, en Bourgogne, en Alsace, en Provence. Bien qu'une grande diversité subsiste encore, il nous est difficile aujourd'hui de nous représenter celle d'autrefois. A plus forte raison est-il naturel que le Canada français ait eu sa physionomie propre. Mais cette physionomie, avec ses traits particuliers, n'est-elle pas moins française. C'est bien là le sens général des conclusions de M. Antoine Roy, et nous devons prendre soin de bien interpréter sa propre pensée pour n'y pas trouver de contradiction lorsqu'il écrit: "Sur les bords du Saint-Laurent, l'esprit humain s'était formé des habitudes, des catégories nouvelles, il s'était constitué un idéal particulier: il avait sa manière à lui de rechercher le vrai et le beau." Prises à la lettre, ces formules signifieraient qu'il y eut une civilisation canadienne distincte de la civilisation française. Telle n'est certes point la pensée de l'auteur pour la période qu'il étudie.

En réalité, quand on lit les sept chapitres de son livre, qu'on le suit pas à pas dans ses recherches sur ce que l'on apprendrait dans les écoles canadiennes, ce qu'on lisait ensuite et ce que l'on pensait, ce que l'on écrivait, à quoi l'on s'appliquait dans les sciences et dans les arts, il n'y a aucun doute possible sur les conclusions qui s'en dégagent pour lui: les Canadiens, sous le régime français, prolongeaient la civilisation de leur patrie dans le Nouveau-Monde. Il va de soi que ce prolongement ne pouvait être qu'une adaptation. Mais il en allait de même dans toutes les provinces de la vieille France, et le Canada ne présentait, à cet égard, rien d'exceptionnel.

Mais ce qui était alors prolongement n'est plus, de nos jours, que survivance, et ce qui était adaptation devient inévitablement transformation. Quand M. Antoine Roy parle de la civilisation canadienne sous le régime français, il ne peut empêcher son esprit d'y associer des éléments qui, par la suite, ont rendu et rendront de plus en plus complexe cette nation. Elle a évolué avec le temps. Après la cession de 1763, fonctionnaires, magistrats, officiers, sont rentrés en France, avec d'importants éléments de la société elle-même, qui ne voyaient plus de raisons à prolonger leur séjour dans une colonie anglaise. A plus forte raison se trouvaient complètement arrêtés l'afflux français. Coupés de leurs communications avec la mère-patrie, les Canadiens durent se suffire à eux-mêmes. Il y eut un recul: puis ils organisèrent la résistance, créèrent une élite nouvelle. La lutte fut longue, avec l'inévitable alternative de victoires et de défaites, d'élans et de chutes, de progrès et de haltes. Peu à peu, le "miracle" s'affirmait. Il y a une civilisation canadienne d'aujourd'hui, et dans l'esprit de ceux qui travaillent à la maintenir, à la développer, il y a aussi l'idée d'une civilisation future: "Ce sont les fondements historiques de la future civilisation canadienne que nous avons voulu rechercher." M. Antoine Roy n'avait à considérer ni le présent ni l'avenir de cette civilisation: il lui suffisait d'établir que les fondements en étaient français.

Les deux plus grandes nations de l'Europe, aux XVIIe et au XVIIIe siècles, s'étaient partagées puis disputées la prépondérance dans l'Amérique du Nord et y avaient développé parallèlement leur influence. Deux foyers de rayonnement s'y étaient constitués: la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. Celle-ci a été l'un des groupes principaux qui ont donné naissance aux Etats-Unis d'Amérique, dont la civilisation originale est édictée sur une base anglo-saxonne. La Nouvelle-France a fourni de son côté, les fondements historiques d'une civilisation dans laquelle se trouvent aujourd'hui en présence deux éléments principaux, d'abord opposés, puis juxtaposés, et entre lesquels il paraît inévitable

que s'effectuent des échanges de plus en plus nombreux et de plus en plus importants. Ainsi s'élaborera une civilisation originale dont l'avenir garde le secret. C'est au premier chapitre de l'histoire de cette civilisation—celle qui nous intéresse le plus, car il est un chapitre de notre propre histoire—que le livre de M. Antoine Roy apporte une intéressante contribution.

dans le "Figaro"

(1)—Un vol., Jouve et Cie, éditeurs—Paris 1930.

La chanson chez nous

Dans une de ses chroniques musicales, publiées au "Devoir", M. Frédéric Pelletier aborde la question de la chanson française et de la chanson canadienne. Il étudie les moyens de répandre les bonnes et belles chansons dans nos campagnes où on en est privé plus sensiblement. M. Pelletier écrit:

La question de la chanson canadienne et de la chanson française soulevée dans la Vie musicale me vaut une troisième lettre celle-ci venue de Senneterre dans l'Abitibi. Traitée ici même à maintes reprises dans le passé elle n'avait pourtant amené aucune discussion ce qui paraissait guère. Il y a donc qu'il réveille et pour peu que cela continue les protestations contre l'enlèvement de la chanson américaine deviendront assez nombreuses pour que l'indifférence générale au péril se mue en intérêt.

Mon nouveau correspondant approuve ce qu'on dit les deux cités ici depuis une quinzaine de jours. Il y voit en même temps le moyen de combler une lacune déplorable: "Le manque de facilité d'apprendre la musique dans les campagnes. En favorisant ajoute-t-il l'étude de la musique dans les campagnes on fournirait une récréation saine à la jeunesse on ajouterait au charme de la vie à la campagne et on améliorerait le chant d'église.

Il est hors de doute que dans les parties reculées de notre province, on n'en soit réduit si l'on ne peut faire soi-même de la musique au phonographe et à la radio. Il en coûte cher pour monter une bonne collection de disques et comme ce sont toujours les oeuvres de "champ music" selon l'argot américain qui se vendent le meilleur marché il n'y a rien d'étonnant qu'on finisse—pour des raisons d'économie—par se contenter de mauvaise musique.

Avec un radio le problème est différent mais le résultat est le même. Les programmes diffusés sont quatre-vingt fois sur cent, de la danse en jazz ou des chansons négroïdes et les personnes au profit tant soit peu développées sont forcées de fermer leurs instruments les trois quarts du temps ou bien

de se laisser imprégner insensiblement de musiques ineptes.

La vraie musique sous la forme de concerts et d'auditions ne pénètre jamais dans les centres éligibles ou peu peuplés. Virtuoses et gérants l'ont mise depuis longtemps hors de la portée des bourses de ces isolés puisque dans les villes elles-mêmes elle se vend déjà trop cher pour beaucoup de gens.

Y a-t-il un remède à cette situation? Mon correspondant en suggère un qui semblerait excellent. Une campagne soutenue en faveur de la bonne chanson aurait un retentissement favorable dans la campagne, et puisqu'il faudrait bien apprendre cette chanson la radio et le phonographe ne la reproduisant pas, on devrait trouver ici et là par exemple partout où il y a un couvent avec des religieuses musiciennes quelque personne qui voudrait bien non seulement les faire apprendre, mais en même temps montrer comment on peut arriver à les lire soi-même.

Voici un autre moyen qu'on a employé en France avec succès au sujet des Belles chansons dont parlait il y a une semaine le R.P. Jésuite dans sa lettre. Le chanoine Rochouze directeur des Oeuvres diocésaines de Lyon le décrit comme suit dans sa préface au Répertoire de cette institution.

Une équipe de chanteurs ambulants s'est constituée vendeurs des intérêts munis du brevet des camelots pourvus de toutes les autorisations beaux gars à la voix chaude et à l'âme ardente. Ils s'en vont le dimanche et les jours de fête à travers le pays: se postent sur la place de l'église au sortir de la messe et ils chantent. Ils s'en vont dans les foires et les concours partout où la foule s'assemble.

La diffusion obtenue par ce procédé tient du prodige.

Serait-il si difficile d'organiser ici une pareille campagne? Le répertoire existe puisqu'on peut se servir de celui qu'a dressé le P. Gairal de Sérénin. Pour l'adapter à nos besoins particuliers, il n'y aurait qu'à substituer aux chansons absolument françaises comme les marches et les chants patriotiques trop spéciaux, nos bonnes chansons canadiennes dont les ouvrages d'Ernest Gagnon de M. Marius Barbeau et de nos autres folkloristes donnent une liste presque inépuisable.

L'Eglise et l'Etat

L'Encyclique "Casti Connubii", qui propose des remèdes si sages au grand désordre social des temps présents, s'achève sur une exhortation adressée à "tous ceux qui sont dépositaires du pouvoir civil suprême à conclure et à affermir l'entente et l'amitié avec l'Eglise du Christ."

Si prévoyant que puisse être cet appel il est peu probable qu'il soit entendu de ceux-là même qui devraient lui prêter une oreille complaisante, je veux dire de ceux-là qui, jugeant notre vieille société en péril, voire même condamnée, la veulent réformer. Et pourtant ce n'est que dans l'Eglise qu'ils pourraient trouver la force nécessaire pour réaliser la révolution fondamentale qu'ils rêvent d'opérer!

Qui donc a dit: "La politique ne change pas les coeurs, ce miracle est réservé à la religion?" Nous ne connaissons dans l'histoire du monde latin qu'un profond et véritable changement: le passage de la société antique à la société moderne, et c'est l'Evangile qui l'a opéré! C'est en changeant les coeurs que le Christianisme a pu supprimer l'esclavage, dont les philosophes les plus humains du paganisme pouvaient déplorer la dureté sans prévoir comment la société pourrait en supporter l'abolition.

Il est bien remarquable que jamais l'Evangile ne se soit prononcé contre l'esclavage, que jamais les Ecritures n'aient lancé contre ce mode de servage, si contraire à leur esprit, un de ces anathèmes, comme nos réformateurs d'aujourd'hui, en fulminant contre le salariat, l'Evangile n'a pas eu à prêcher la révolte de l'esclave contre son maître; mais en transformant le coeur des maîtres et toute la sensibilité du siècle, l'Evangile a rendu l'esclavage impossible!

Le miracle à accomplir maintenant pour arriver à ce que selon le vœu de Léon XIII "tout père de



Un avion s'abat dans la mer. Neuf vies sont perdues.

famille puisse gagner de quoi s'entretenir lui-même et entretenir décemment sa femme et ses enfants," ne paraît pas moins improbable à l'économiste d'aujourd'hui que l'abolition de l'esclavage aux yeux d'un contemporain de Cicéron, si on cherche un tel résultat ailleurs que dans la transformation des coeurs!

Qu'attendre de la guerre sociale telle que la prêchent socialistes et communistes, si ce n'est une lutte sans fin entre ceux qui possèdent et ceux qui seront dépossédés? Les lois civiles ne peuvent rien pour trancher un pareil conflit. La religion seule peut faire la paix en accordant les coeurs; et ce n'est pas là un acte de foi, mais une observation de positiviste.

C'est pourquoi les gouvernements modernes, aux prises avec les difficultés sociales que nous connaissons, sont bien fous de faire fi du concours de l'autorité religieuse qui, selon l'expression du Saint-Père "éclaire l'esprit, conduit la

volonté et secourt aussi l'humaine fragilité à l'aide de la grâce divine." D'un point de vue purement politique le Pape a mille fois raison de considérer que "l'absolue séparation de l'Eglise et de l'Etat si souvent proclamée et célébrée comme un heureux fruit du progrès et de la civilisation," va à l'encontre de l'ordre établi par la nature sociale, et marque dans l'art de diriger et de gouverner les peuples, une régression d'autant plus dangereuse que l'heure est plus difficile.

Lucien Corpechot

"Figaro"

O Marie, tous les saints proclament la puissance de votre Nom. Invoker dévotement ce saint et aimable Nom, c'est obtenir pour la vie présente une surabondance de grâces et s'assurer un sublime degré de gloire dans l'éternité.

Richard de S. Victor

Téléphone Bureau: 56.

Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

Tél. 437

Boîte Postale 150

Charbonnerie St-Laurent Ltée

Véritable Anthracite Ecoisais
American — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove,
Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS

Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve

TROIS-RIVIERES, Qué.

Succursale rue Milot
(Ancienne glacière N.-Dame)

Des dents Naturelles

C'est le témoignage que vous rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.—

—Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAIINE.



Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED

Marchands de Bois de Construction.



CONSTRUISEZ-VOUS?

Si oui, vous auriez sans doute besoin de quelques-unes des lignes suivantes:

Nous avons des quantités considérables de toutes sortes de bois et pouvons remplir vos commandes bien rapidement. Outre les bois de construction, nous sommes les distributeurs de la fameuse planche Ten-Test et avons un assortiment complet de Toitures Barrett.

toutes commandes reçoivent la même attention soignée. Prix soumis sans frais ou obligation.

TROIS-RIVIERES

Tel. 1367

SHAWINIGAN FALLS

Tel. 593.

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION



Lady Wilknis, qui a versé le baril de glace symbolique au baptême du Nautilus, ce sous-marin qui doit se rendre au pôle nord au cours de l'été.

Grand'Mère

(De notre Correspondant.)

Les Zouaves donnent une belle séance récréative

Les Zouaves de notre ville ont donné récemment à leurs salles du Manège une belle séance récréative, organisée par le secrétaire de l'Association M. Fred. Villeneuve, laquelle obtint un franc succès.

En outre des cartes il y eut exécution d'un magnifique programme de musique et interprétation d'une comédie. Des prix magnifiques furent distribués aux gagnants des cartes. Un orchestre composé de membres de l'Association des Zouaves fit les frais de la musique durant toute la soirée.

On y interpréta avec succès la comédie intitulée: L'Auberge du Numéro 3. Les acteurs qui personnifièrent les différents rôles furent: Père Thibault, aubergiste, par M. Fred. Villeneuve, Charlot son garçon, M. Arthur Grenier, Jean Rouleau, canadien revenant des États-Unis, M. Aimé Melançon et Moricaud, nègre à l'emploi du C.P.R. M. Henri Melançon.

Nouveau-né

M. et Mme Eugène Garceau sont les heureux parents d'un fils baptisé ces jours derniers sous les noms de Paul-Alphonse-Eugène Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Rivard, oncle et tante de l'enfant. Mme Emile Mailloux portait l'enfant.

Officier du Recensement

M. le notaire L.-J. Dostaler vient d'être nommé par le Gouvernement fédéral commissaire du recensement pour le comté de Champlain.



Un Délicieux POUDING AU Caramel

C'est qu'une des 100 délicieuses recettes que vous pouvez employer quand vous recevez votre exemplaire du livre "La Magie Culinaire". Grâce à lui vous apprendrez comment préparer le goût de votre cuisine avec le lait condensé Eagle Brand.

Borden Co., Limited, 115 George St., Toronto.

Veuillez m'envoyer un exemplaire gratis de votre nouveau livre de cuisine.

Nom: _____

Adresse: _____

EAGLE BRAND SUCRÉ CONDENSÉ

Comptoir postal ouvert en cette ville par la Maison Eaton

La maison de commerce T. Eaton, de Montréal, vient d'ouvrir en notre ville, sur la rue St-Louis, dans la bâtisse de M. Adolphe Alard, un comptoir postal pour l'avantage de ses clients de commandes par la poste.

Deux grands jurés

Deux de nos concitoyens MM. Arthur Branchaud et Rodolphe Boisvert ont servi dernièrement comme grands jurés dans des procès à criminel à la Cour des Trois-Rivières.

Printemps pour de bon

La magnifique température que nous avons depuis quelques jours nous laisse espérer que le printemps est revenu pour de bon. Avec cette belle température nous espérons que le sirop et le sucre d'érable apparaîtront sur notre marché public d'ici quelques jours.

Aubaine pour nos sans-travails

Un parti de 13 de nos ouvriers sont partis récemment pour les travaux de barrage au Rapide Blanc entrepris par la Shawinigan Engineering Co., pour le compte de la Shawinigan Water & Power. On s'attend qu'un autre fort contingent de nos sans-travails seront appelés sur ces travaux d'ici quelques semaines, grâce aux démarches du Gérant de notre Cité M. J.-A. Bernier et du conseil municipal de notre cité, auprès de cette compagnie.

Ces pensions seraient enlevées

Les autorités de la Canada Power, division Laurentide, de cette ville ont réuni en assemblée ces jours derniers une soixantaine d'anciens ouvriers de la Laurentide Co., à qui cette compagnie payait une pension en raison des services rendus. On nous apprend que les autorités de cette compagnie, à cette assemblée, ont notifié tous ces pensionnaires qu'à partir du premier mai prochain ces pensions leur seraient enlevées par mesure d'économie. L'adoption d'une telle mesure saurait à cette compagnie une dépense mensuelle approximative de \$3,000 et privaient plus de 60 de ses anciens et fidèles serviteurs d'une source de revenus qui les mettaient, pour plusieurs d'eux, à l'abri de la misère. Des démarches sont actuellement faites par ces pensionnaires dans le but d'empêcher la Canada Power de mettre son projet à exécution.

Au Conseil Municipal

Une assemblée générale du conseil municipal de notre cité a été tenue ces jours derniers sous la présidence de Son Honneur le Maire Louis Trépanier et à laquelle assistaient MM. les échevins J.-O. Pelletier, E.-A. Lampron et J.-E. Albé Matteau, formant quorum.

Don de \$200 aux Dames de Charité: Le secrétaire-trésorier, de l'Association des Dames Charitables de la Cité de Grand'Mère, à laquelle fait suite la résolution suivante:

Il est proposé par M. l'échevin J.-E. Albé Matteau, secondé par M. l'échevin J.-O. Pelletier: QUE ce conseil autorise le paiement d'une somme de \$200 à l'Association des Dames Charitables de Grand'Mère, en vue d'aider la dite Association à secourir les pauvres de la cité, cette dite somme étant votée à titre de secours directs aux chômeurs.

— Autorisation est donnée au secrétaire de substituer aux rôles de perception et d'évaluation de la Cité le nom de "Le prêt Hypothécaire" à celui de M. Frank Bergevin quant à une propriété située rue St-Pierre.

— Le conseil accorde à M. J.-L. Champigny, courtier en assurances de cette ville les polices d'assurances de responsabilité pour le "tracteur" et le "camion International" de la cité.

— Autorisation est donnée à Son Honneur le Maire de signer pour et au nom de la cité un contrat avec M. Alexandre Hamel, de Ste-Flore, un contrat à l'effet d'obtenir de ce dernier, à titre de servitudes perpétuelles, le droit de poser et de maintenir un tuyau d'aqueduc sur sa terre, portant le numéro 255 du cadastre de Ste-Flore. Le prix de cette servitude sera de \$100 en plus du montant de tous les dommages réels que subira le dit M. Hamel, à raison des travaux d'installation de ce tuyau d'aqueduc et de sa réparation, à l'avenir.

— Le secrétaire donne lecture d'un extrait du livre des délibérations du conseil municipal de la paroisse de Ste-Flore, session générale

du 2 mars 1931 dernier, lequel extrait contient une résolution à l'effet de demander au conseil de la cité de Grand'Mère une diminution appréciable de la taxe d'eau qui est chargée aux contribuables du rang St-Louis et du rang de la Grand'Mère, lesquels reçoivent leur service d'eau de notre aqueduc municipal.

Le secrétaire est chargé de répondre au conseil de Ste-Flore que la Cité de Grand'Mère ne peut se rendre à sa demande.

— Une lettre de M. J. P. E. mile Dessureault, secrétaire-trésorier de la Chambre de Commerce de Grand'Mère, ainsi que quatre résolutions de la dite Chambre, passées à sa dernière assemblée, dont une appuyant le projet d'expulsion des bouchers et commerçants étrangers du marché, une autre suggérant à ce conseil de faire faire une certaine quantité d'enveloppes qui porteraient au dos une annonce de la cité et qui seraient remises à la disposition de nos hommes d'affaires, ces deux premières restant sous considération une troisième relativement à une demande à être faite à l'Hon. Secrétaire Provincial à l'effet d'obtenir à Grand'Mère, pour le bénéfice des contribuables de cette cité et des paroisses environnantes, un bureau de perception du Revenu Provincial et la quatrième à l'effet de demander aux autorités de la Metropolitan Life Ass. Co. de reconsidérer leur décision prise récemment de fermer leurs bureaux de Grand'Mère.

— Le conseil vote alors deux résolutions faisant suite à celles de la Chambre de Commerce, la première demandant aux autorités provinciales d'ouvrir un Bureau de Perception du Revenu Provincial, à Grand'Mère, et la deuxième pour demander aux autorités de la Metropolitan Life Ass. Co., de continuer d'opérer, comme par le passé, leurs bureaux d'affaires à Grand'Mère.

— M. l'échevin J.-E. Albé Matteau donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée régulière de ce conseil il proposera un règlement à l'effet d'abroger les règlements Nos 118 et 148 de ce conseil qui déterminent ou délimitent les arrondissements de votations de notre cité.

— Le conseil vote une somme de \$275 à M. William Nedd, comme compensation pour dommages causés à ce dernier par la cité, par le fait du relèvement des trottoirs en face de sa propriété et par suite de relèvement du niveau de la rue à côté de sa propriété, pourvu que le dit M. Nedd donne quittance absolue à la cité et renonce à tous droits et recours quelconque contre la ville.

SHAWINIGAN

(De notre Correspondant.)

Emprunt de \$100,000 pour l'Hôpital Ste-Thérèse

A la séance du conseil de ville tenue mercredi soir sous la présidence de Son Honneur le Maire Albert Giguère, M. l'échevin J.-A. Richard a renouvelé son avis de motion au sujet de la passation d'un règlement d'emprunt de \$100,000 pour l'Hôpital Ste-Thérèse.

Au sujet de cet emprunt, M. le Maire a fait d'intéressantes remarques et a souligné le fait que grâce

aux démarches faites par le conseil on a obtenu que le fonds d'amortissement et les intérêts sur la dite somme de \$100,000 soient payés moitié par le Gouvernement provincial et moitié par la Communauté des R.R.S.S. Grises de la Croix. Lui-même est allé à Québec à ce sujet en compagnie de quelques-uns de ses collègues, du gérant et du greffier de la cité et comme résultat il recevait ces jours-ci un télégramme lui annonçant la bonne nouvelle que le Gouvernement accordait l'octroi de \$50,000 demandé en rapport avec l'hôpital.

Ce règlement d'emprunt sera soumis aux propriétaires-fonciers dans quelque temps en même temps qu'un règlement d'emprunt pour le parachèvement de la nouvelle usine de filtration et pour divers travaux d'utilité publique.

On a éprouvé la solidité du nouvel hôpital

Au conseil, mercredi soir, le greffier a donné lecture d'un rapport de MM. Arthur Surveyer & Cie, ingénieurs-conseils de Montréal, qui à la demande de la Shawinigan Welfare Association ont, dans le cours du mois de février dernier, fait des épreuves pour s'assurer de la solidité de l'Hôpital Ste-Thérèse construit par MM. Albert Giguère & Cie, entrepreneurs-général de cette ville.

On se rappelle que le 17 octobre 1930 toute une sensation était causée ici alors que la nouvelle se répandait dans la population qu'une partie du nouvel hôpital en construction venait de s'effondrer causant des dommages que l'imagination populaire portait à un chiffre dépassant de beaucoup la réalité.

A la suite de cet accident, les entrepreneurs furent blâmés, rien à tort d'ailleurs comme en font foi les rapports des ingénieurs qui subséquemment firent des expériences pour se rendre compte de la résistance de la construction. Non contents des premières épreuves qui avaient été faites, la Shawinigan Welfare Association, qui est formée des représentants de toutes nos industries locales, demandait en février dernier à MM. Arthur Surveyer & Cie de faire de nouvelles expériences, et le rapport que ces derniers ont fait de ces épreuves, en date du 27 février 1931 — est tout à l'avantage des constructeurs. Les grandes lignes de ce rapport dont nos édiles avaient déjà pris entière connaissance, ont été données à la séance de mercredi soir et M. le maire Giguère a prié ses collègues de bien vouloir passer une résolution exonérant de tout blâme les entrepreneurs-général afin de rassurer la population et lui faire connaître que les critiques qui avaient été adressées contre les constructeurs de l'hôpital étaient injustes et pour le moins prématurées.

Nous donnons ci-après le texte de la résolution adoptée par nos édiles laquelle expose succinctement toute l'affaire.

Attendu que le 17 octobre 1930 une partie de l'hôpital s'est effondrée au moment où l'entrepreneur coulait le béton du toit.

Attendu que dans un rapport en date du 21 novembre 1930, MM. J.-M. Eugène Guay, Inc., ingénieurs-conseils, disent qu'après avoir visité les lieux ils ont conclu que l'accident était dû à un déclinement prématuré des étages inférieurs, vu que durant toute la

construction ils ont fréquemment surveillé l'érection de la structure et ont constaté, étage par étage, que la construction avait été faite suivant les plans et que l'acier avait été posé suivant les détails d'armature.

Attendu que des ingénieurs ont fait une inspection générale de toute la construction, et, après l'avoir examinée, ont constaté qu'aucune colonne, poutre, dalle ou poutrelle n'avait été endommagée, et que la partie restée debout n'avait été affectée en aucune façon par l'accident.

Attendu que le 11 novembre 1930 ces ingénieurs, en compagnie de M. G.-E. Léonard, ingénieur-conseil, ont fait charger un panneau complet du premier étage à une surcharge de 101 lbs au pied carré.

Attendu que le 14 novembre 1930 M. Guay et M. Léonard ont constaté que les poutrelles et pontes affectées par l'épreuve avaient bien supporté la charge et ne montraient aucune fissure ni défection exagérée, prouvant ainsi la parfaite sécurité de ce plancher.

Attendu que dans un rapport en date du 30 novembre 1930 MM. Baulne & Léonard, ingénieurs-conseils, confirment ce qui est dit plus haut, et en plus disent qu'ils ont fait des épreuves à la compression

du béton.

Attendu que ces ingénieurs ont fait des épreuves sur le mélange de béton et que le mélange 1-3-2 a donné une résistance à la compression de 2926 lbs par pouce carré et le mélange 1-1-2 une résistance de 2570 lbs au pouce carré et que ces ingénieurs considèrent ces résultats excellents.

Attendu que dans leur rapport du 27 décembre 1930, MM. Baulne & Léonard, ingénieurs-conseils, mentionnent que le 5 décembre 1930 ils ont chargé une partie du dixième plancher à 100 lbs au pied carré et que les pièces ainsi chargées n'ont montré aucun signe de faiblesse.

Attendu que MM. Arthur Surveyer & Cie, ingénieurs-conseils, ont été demandés par la Shawinigan Welfare Association de faire les épreuves de la bâtisse de l'hôpital.

Attendu que dans leur rapport du 27 février 1931 MM. Arthur Surveyer & Cie mentionnent qu'apparemment la partie la plus faible de la bâtisse était la chambre de maternité et la chambre des bébés situées au 3ème étage.

Attendu que le 18 février 1931, ces ingénieurs ont éprouvé ces chambres à une surcharge de 141

(suite à la page 2)



Le Shredded Wheat pour le Carême

Le Shredded Wheat est une véritable nourriture pour le Carême et il procure tous les éléments régénérateurs contenus dans le grain de blé entier. Rien n'y est ajouté, rien n'y est enlevé. Il est léger, nourrissant et facilement digérable. Mangez-le avec du lait ou de la crème et vous serez bien portant et fort, et prêt à toutes les épreuves d'endurance physique et mentale. Etant déjà tout cuit, c'est la nourriture idéale pour le Carême.



AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Puissance



BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$800,000,000

Plus de 650 succursales au Canada

Avec un capital et une réserve de plus de \$74,000,000 et un actif supérieur à \$800,000,000, la Banque de Montréal, dont la politique traditionnelle a toujours été de garder à son actif un haut degré de liquidité, est l'une des banques les plus puissantes du monde.

RAITEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos enfants
seront heureux

Notre empire du Nord

L'immense territoire qui, des rives du lac Temiscamingue, remonte vers la hauteur des terres et des pentes jusqu'aux rives de la baie James, et de Semterre s'étend vers l'ouest jusqu'à Nain, soit une distance de plus de 500 milles, et désormais connu sous le nom d'Empire du Nord du pays canadien, possède une sol de riche terre d'alluvion où pourraient s'établir de nombreuses familles canadiennes. Cet empire canadien, couvert d'une immense forêt, facile à défricher, produit mieux que les autres les céréales et les légumes. Il produit aussi abondamment les blés et les avoines des variétés hybrides. C'est le pays par excellence pour la culture des grains et des légumes. C'est aussi, grâce à la pureté de son climat, à la richesse de ses pâturages, un pays pour la culture des légumes et pour l'industrie laitière, pour l'élevage des animaux de race pure. Cet empire est traversé de l'est à l'ouest par le chemin de fer National du Canada. Le long de ce chemin de fer une trentaine de paroisses sont ouvertes. On pourrait y établir encore au moins 50, à proximité de la voie ferrée.

Notre Empire du Nord, c'est en même temps qu'un pays forestier et un pays agricole une des principales régions minières du continent. On y trouve du plomb, du zinc, de l'étain, du graphite, du molybdène, de l'argent, du cuivre, et de l'or.

Dans un pays comme celui-ci, l'ouvrier de la ville, l'ancien cultivateur, le fils du fermier, le cultivateur qui doit vendre la ferme paternelle pour établir ses enfants, trouveront des facilités d'établissement telles que toute une famille peut s'établir avec moins que ce que coûterait un établissement agricole dans une vieille paroisse.

Dans plusieurs paroisses nouvelles de l'Abitibi, par exemple, des fermes qui ont de 15 à 30 acres de superficie, où la forêt brûlée depuis plusieurs années permet de labourer la terre de suite, avec parfois des bâtisses, peuvent être achetées pour de 800 à 8300. Il en est de même dans l'Ontario Nord. On trouve la même situation dans tous les pays nouveaux où il se fait des chantiers. Au lieu de travailler pour mettre leur terre en culture, trop de colons sont tentés par l'exploitation forestière, avec ce résultat presque inévitable: une entreprise à trop bon marché en hiver; un commerçant de bois qui oublie de payer ou qui est accablé à la banque; et le colon "jobber" de chantier est lui aussi accablé, à la fin de l'été, par la faillite. Il part, laissant sa ferme partiellement défrichée, bâtie, un peu délabrée. Plus tard, cette ferme se donnera pour presque rien.

De ces terres, il y en a des centaines à vendre. Sur des terres semblables, à St-Mathias, en Abitibi, une quinzaine de familles pourraient s'établir près de la chapelle; dans le canton

Barn, sur une bonne route, où la terre se met tout de suite en labour, 20 familles pourraient trouver à se placer avantageusement et récolter immédiatement pour nourrir de nombreux animaux; à St-Mathias au moins 15 familles pourraient des établissements, et récolter immédiatement que l'étranger qui traverse la région s'attarde à voir d'aussi bonnes terres inoccupées. Il en est de même à 20 autres endroits de l'Abitibi et du Nord-Ontario.

Qu'elle soit riche ou pauvre, toute famille intelligente peut aujourd'hui s'établir sur de bonnes terres. Elle est assurée de réussir, sinon de s'enrichir, du moins à vivre dans l'aisance, si elle veut travailler avec méthode et persévérance.

Dans l'Abitibi de Québec et dans le nord-ouest, on fait venir l'ail, les oignons, le beurre, la farine, les patates, les légumes, le bœuf, le lard, et cette région peut facilement produire toutes ces denrées.

Ceux qui cultiveront intelligemment ces terres auront donc un marché local très avantageux.

Pour renseignements, adressez-vous à M. l'abbé Z. Alary, 520, rue Richmond, à Montréal, Québec.

Fleurs vivaces de pleine terre

Les fleurs vivaces de pleine terre sont très utiles pour l'embellissement des abords de la maison. Elles viennent bien dans tout sol profond, bien égoutté et raisonnablement riche; elles exigent moins de soins que les plantes annuelles, il faut appliquer du fumier et l'enfourer à la bêche tous les printemps, après que les plantes ont bien pris racine. Il est bon également de les recouvrir de 3 à 4 pouces de paille, de feuilles, ou de ramoux, dès que la terre gèle en automne. Cette précaution peut n'être pas nécessaire dans les endroits bien ombragés, où lorsque le sol est bien recouvert de neige en hiver, mais elle est toujours sage cependant. On peut, par une sélection judicieuse, avoir une floraison presque continue, à partir du commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

Lorsque l'on choisit des fleurs vivaces pour la plantation dans l'Est du Canada il vaut beaucoup mieux ne prendre que celles qui ont fait preuve d'une résistance suffisante. Un bon nombre de fleurs ont été à l'essai en ces derniers 20 ans à la Station expérimentale de Charlottetown. Voici les plus utiles arrangées suivant la date de floraison: Arabis alpina, dicentre remarquable, ancololie; les variétés suivantes d'iris; l'ambassadeur, Afterglow, Crusader, Lent, A. Williamson et Opera; gart de Notre-Dame (Digitalis), oeillet de poète, ces deux dernières sont plutôt des bisannuelles; hybrides de pyrethrum; dictamnus; pivoine commune (Paeony officinalis); pavot d'orient; pivoine de Chine.

N.-T. Nelson,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

variétés Festiva Maxima, Mrs. Jules Elie et Félix Crousse; lis, Royal et tigre; pied d'aloette; masque de Venus; spirée ulmarie à fleur pleine et venusta; phlox, Miss Lingard, Selma, Antonin M. reie, Elisabeth Campbell, Gruppe, Konigen et Rynstrom; hybride, Phloxanthus (soleils); rudbeckie la reine; véronique en épis; et aster vivace.

Voici d'autres variétés de fleur qui viennent bien dans un ombrage partiel mais qui ne devraient jamais être plantées si près des arbres et des arbustes qu'elles soient exposées à souffrir d'un manque d'humidité: myosotis, dicentre remarquable, muguet, digitale, trolle et casque de Venus.

D.-C. Schurman, M.S.A.
Station expérimentale fédérale,
Charlottetown, P.E.

Évitez les semis trop épais sur les couches de tabac

(Notes des fermes expérimentales)

Beaucoup de planteurs de tabac ont encore l'habitude de faire des semis trop épais sur leurs couches, les uns parce qu'ils ne savent pas calculer exactement la bonne quantité de graine qui doit être répandue uniformément sur une certaine étendue, d'autres parce qu'ils n'ont pas suffisamment de couche et qu'ils s'imaginent qu'ils obtiendront un plus grand nombre de plants pour la transplantation en mettant une grande quantité de graine.

La graine de tabac est excessive-ment fine, et une petite quantité contient un très grand nombre de graines. On estime qu'il y a 320,000 graines de tabac par once. Lorsque les semis sont trop épais, les plants viennent presque tous jours mal, ils sont trop serrés, faibles, difformes, et un pauvre système radiculaire et une tendance à s'étaler, c'est-à-dire à trop s'allonger. En outre les maladies des semis, comme la gangrène, causent beaucoup plus de dégâts parmi les plants trop serrés que parmi ceux qui sont clair, et lorsque ces maladies sont établies dans la couche elles s'y propagent et détruisent un grand nombre de plants.

Les expériences sur la quantité de graine employée à la ferme expérimentale centrale et aux stations annexes ont démontré que pour les tabacs séchés à l'air cette quantité ne devrait pas dépasser un huitième d'once par cent pieds carrés de couche, lorsque la faculté germinative dépasse 90 pour cent. C'est à peu près la quantité de graines que l'on obtient dans un cuillérée à thé modérément comble. On a obtenu également d'excellents résultats en réduisant la quantité de graine semée à un douzième d'once.

N.-T. Nelson,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.



Un gardien qui prend son rôle au sérieux. Qui l'attaquerait de front courrait risque de se faire croquer.

Carottes pour l'emploi en hiver

(Notes des fermes expérimentales)

La culture des carottes pour la table est devenue une branche importante du jardinage potager ou plutôt du jardinage maraîcher. La ménagère qui achète des légumes pour sa table recherche les carottes de belle qualité. Le consommateur apprend de plus en plus à distinguer la qualité, et la demande pour les légumes de ce genre augmente sans cesse. Il est à noter que la production de cet article exige une attention spéciale et il faut espérer que les producteurs s'en souviendront. Le rendement était autrefois la considération principale; on recherchait une forte récolte de grosses carottes, mais on constate aujourd'hui que ces grosses carottes sont loin d'obtenir un prix aussi avantageux que les carottes plus petites. Les grosses carottes ont toujours une texture fibreuse et grossière, et ne conviennent que pour l'alimentation des bestiaux. Il faut pour la table que la carotte de grosseur moyenne qui soit lisse, propre, à grain fin, tendre et sucrée.

Les carottes exigent une terre limoneuse ou sablo-argileuse, profonde, riche en éléments de fertilité, et contenant de l'humidité. Si on veut avoir des carottes de bon gros et de bonne qualité pour la conservation en hiver et pour la vente, il ne faut pas semer trop tôt; il faut même retarder les semis jusqu'à la dernière date possible. On ne sème très tôt au printemps que lorsqu'on veut avoir une grosse récolte, sans regard à la qualité, ou lorsque les racines doivent être vendues au commencement de la saison. Dans les conditions d'Ottawa, sur un sol riche et tenu amide au moyen d'eau d'irrigation, nous avons semé la graine le 20 juin, et l'on peut retarder les semis encore plus longtemps dans les districts où l'automne est plus long. On donne les façons d'entretien habituelles et on éclaircit les plants à un pouce et demi ou deux pouces de distance en ligne. Vers le milieu d'octobre on obtient ainsi des carottes de la grosseur désirée et de la meilleure qualité possible. Beaucoup de maraîchers canadiens pourraient obtenir les mêmes résultats, et ils auraient ainsi de belles carottes pour le marché d'hiver que le public consommateur achèterait avec tout autant d'empressement que le produit importé, qui ne rencontre habituellement que peu ou point de concurrence sur les marchés du nord.

Les variétés qui peuvent être et qui devraient être employées sont les Chantenay, Danvers et Nantaise. Toutes ces variétés donnent une carotte de très bonne qualité lorsque celle-ci est de la grosseur voulue, mais de même que pour toutes les autres récoltes, on ne peut compter que les racines aient la meilleure qualité si on les laisse se développer au-delà de la meilleure grosseur. Que les producteurs se décident à fournir l'article recherché à la bonne saison, et il n'y a pas de doute qu'ils trouveront un débouché sur les marchés. On peut compter obtenir des récoltes de la bonne sorte sur les sols et sous les climats de ce pays; il suffit pour cela que les producteurs emploient les bonnes méthodes.

T.-F. Ritchie,
ST-BARNABE

Cours Préparatoire: Louis Geo. Gélinas, Jean J. Deschênes, Fernand Bellemare, Rosaire et Vital Gélinas.
Rangs des élèves de Mlle Simonne Gélinas: 3e année, Lucille Villemure, 3e A — Benoît Descôteaux, 2e A — Germaine Gélinas, 1ère A — Françoise Diamond.

M. l'inspecteur Auger a fait la visite des écoles la semaine dernière et a décerné des prix à Lucille Villemure, Benoît Descôteaux,

GAGNEZ 6.00 À 10.00 PAR JOUR
Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Barbier, Bonnettes peintures, Ecrivain ou venez voir. Livret d'Informations Grat. 4.
DOMINION TRADE SCHOOLS
1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL
Bureau de placement gratuit — à travers le Canada

Raymond Villeneuve, Camille et Georges-Emile Descôteaux.
Félicitations à ces élèves.

Naissance

M. et Mme Donat font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Aline-Georgette. Parrain et marraine: M. et Mme Nap. Morel, de St-Boniface, porteurs, Mlle Alice Lord.

Concours du mois de février des élèves de l'arrondissement No 1 par Mlle Lucinda Gélinas: 4e année, Thérèse Deschênes, Onil Bellemare, 3e année, Florida, Richard et Nivard Gélinas, Jules et Alide Pellerin, 2e année, Germaine Gélinas, Rola de Bellemare, Cécile Deschênes, Paul-Emile Lord, Maurice Deschênes, Jeanne Gélinas, Bernard Bellemare.

GENTILLY

Funérailles imposantes de M. Delhis Baril.

Le 6 mars dernier avait lieu en notre église paroissiale les funérailles imposantes de M. Delhis Baril, décédé à l'âge de 75 ans.

Un long cortège accompagnait la dépouille. La levée du corps fut faite par M. le curé Letendre. Le service a été chanté par M. J.-B. Levasseur, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés Letendre et Baril comme diacre et sous-diacre. Portait la croix, M. Joseph Lavigne. Portait les fleurs, M. Georges-Edouard Baril, petit-fils du défunt. Portait la dépouille, mortelle MM. Arthur Tourville, Achille Mailhot, Ludger Mailhot, Alban Lavigne, Elphège Ficher, Lucien Brunelle. La quête fut faite par MM. Arthur Tourville et Alban Lavigne.

La chorale sous la direction du notaire Rheault rendit la messe des morts. Le déu n'a pas pleuré sa perte, outre son épouse, deux fils: MM. Emile et Jean-Bte Baril, six filles: Mme Léon Tourville, née Eva; Mme Euclide Baril, née Dorilla; Mme Ludger Crotenau, née Léonie; Mme Ludger Genest, née Marie-Ange; Mme Josephat Brunelle, née Yvonne; Mme Elou Lavigne, née Lauretine.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

— M. l'abbé Camille Longval nous a quitté pour aller suivre un traitement à l'hôpital et il est remplacé par M. l'abbé Elzéar Bonin.

Les acides dans l'estomac sont la cause de l'indigestion

Les autorités médicales assurent que près des neuf dixièmes des cas de troubles d'estomac, tels que: indigestion, acidité, brûlement, gaz, ballonnement, nausée, etc., sont dus à la présence, dans l'estomac, d'un excès d'acide hydrochlorique. La délicate membrane interne de l'estomac est irritée, la digestion est ralentie et les aliments surissent, ce qui détermine ces symptômes désagréables que connaissent si bien tous ceux qui souffrent de l'estomac.

Les adjuvants digestifs ne sont d'aucune utilité dans ces cas; ils peuvent même être très nuisibles. Essayez d'abandonner tous ces adjuvants digestifs pour vous procurer, chez n'importe quel pharmacien, un peu de Magnésie Bisurattée; prenez-en, immédiatement après votre repas, une cuillerée à thé en poudre ou quatre pastilles. Ceci adoucira l'estomac, supprimera la formation de l'acide en excès, empêchant ainsi l'irritation, les gaz et les points. La Magnésie Bisurattée (en poudre ou en pastille — jamais liquide ou lactée) est inoffensive pour l'estomac, peu coûteuse à utiliser, et est la préparation de la Magnésie la plus efficace pour soulager l'estomac. Elle est employée par des milliers de gens qui ont le plaisir de pouvoir manger sans avoir à craindre l'indigestion.

CARTES PROFESSIONNELLES

Chirurgien-Dentiste
Tél. Bureau 656
Résidence: 2274
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur.
Traitement de la Pyorrhée par la Vase
médicament. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8
Bureaux: 26, Des Forges

Notaire
Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-1
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argen. à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
13 rue Hart,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice du Samedi midi au Lundi midi.
Propriétés à vendre.

Avocat Tél. 1059
Jean-Marie Bureau
B.L., L.L.B.
Avocat et Procureur
38, rue Hart
Les Trois-Rivières.

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions, Examens de titres, difficultés commerciales, Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Tél. 328-329 C. P. 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
Edifice Ameau, 6e étage
Angle Notre-Dame et Alexandre, Trois-Rivières.

Notaire Tél.: Bureau 1059
Résidence 1959-1
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.
38, Hart, coin Des Forges
Bureau du soir le vendredi de 7 à 8

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin
Négociant en gros
2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité: — Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Inst. K.C.H.O.S., Kansas City, titut — Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.Q.
OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE
SPECIALITE:
Maux de tête—Yeux croches redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage—Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi:
9 a.m. à 6 p.m.
Vendredi et samedi: de 9 a.m. à 9 p.m.
492, St-Maurice, Tél. 965

Chiropraticien
A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a, rue Alexandre, Tél. 1913
Shawmigan Falls
26, 5me Rue Tél. 725

Médecin
Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8 p.m.
Maladies des voies urinaires, "femmes de la peau"
Tél. 115 25 rue Royale

Médecin Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES:
Chirurgie des organes génito-urinaires, des systèmes osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 p.m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Laviolette.

Avocat
Joseph Barnard
Avocat
108, rue Des Forges
Tél. 1299-J

Tél. 930 Casier Postal 310
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Bigné, C.R.
Georges Gouin, B.A.
Léon Girard, L.L.L.
Raoul Provencher, B.L.
Bureau, Bigné, Gouin, Girard & Provencher
Avocats
4, Des Forges
Edifice Power,
Les Trois-Rivières

Téléphone: 328 et 329
Roger Bisson
AVOCAT et PROCUREUR
EDIFICE AMEAU
6e Etage
Angle N.-Dame et Alexandre
Trois-Rivières

Assurances Générales
A.-J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Gens, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans
Tél. 114, 4, Du Platon

Tél. 1442
Dr Paul Trudel
15, rue Volontaire
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Médecine générale et accouchements
Consultations: de 2 à 5 et de 7 à 8
Service sur appel de jour et de nuit.

Tél. 401 Heures de Bureau:
Avant-midi 10 à 12
Après-midi 2 à 5
Le soir 7 à 8
Pour les maladies des yeux, oreilles, nez et la gorge.
Dr BENOIT JACOB, M.D.
Ex-assistant à la clinique Nationale Ophtalmologique des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'hôpital Baicaud, Paris, ex-interne de l'hôp. Normand & Cross.
4a Alexandre, Trois-Rivières

A. D. Gascon
Louis Parant
GASCON & PARANT
ARCHITECTES
Trois-Rivières
144, rue St François Xavier
Tél. 266



Au pays de la canne à sucre

ASSOCIATION DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Des Cités de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine
Les bureaux de tous les dentistes des cités ci-dessus
nommées seront fermés
Les **MARDI, MERCREDI** et **JEUDI SOIRS**, ainsi
que le **SAMEDI à MIDI** jusqu'au **LUNDI** matin
A compter du 25 avril au 1er novembre

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

Funérailles de Mme J.-A. Ferron, N.P.

Lundi le 9 du courant, avaient lieu dans l'église paroissiale, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis venus même de l'étranger pour témoigner leurs sympathies envers la famille éprouvée. Les funérailles de Dame Adrienne Caron, âgée de 32 ans, épouse de M. J.-A. Ferron, N.P., de Louiseville, membre de la Chambre des Notaires de la Province, et directeur de l'Association des Notaires du district des Trois Rivières.

Elle laisse pour la pleurer outre son mari, 5 enfants, Jean-Jacques, 11 ans, Madeleine, 9 ans, Marcelle, 6 ans, Paul 4 ans, Thérèse, 3 ans. — M. l'abbé Alex. Lavergne, de St-Léon, fit l'absoute. M. l'abbé H. Deschênes, curé de St-Jean-Baptiste de Grand-Mère, officia, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés G. Fleury et Lucien Paquin. Pendant le service deux messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Georges Panneton, aumônier des Dames Ursulines des Trois-Rivières et représentant de la Communauté, et M. l'abbé G. Drimard, de l'évêché des Trois-Rivières.

Au chœur on remarquait M. le chanoine G.-E. Panneton, de Louiseville et M. l'abbé A. Lavergne, de St-Léon, les RR. Frères et les enfants de chœur.

Le chœur de chant rendit pieusement, sous la direction de M. l'abbé J. Mongrain, vicaire, la messe des morts de l'abbé Panneton.

M. l'abbé Auguste Lafèche, professeur au Séminaire des Trois-Rivières et confrère de M. J.-A. Ferron a bien voulu prêter son concours au chœur de chant qui se composait de MM. Antoni Gravel, L.-J. Thidél, M.P.P., Philias Deschênes, de St-Léon, J.-A. Jutras, Omer Gagnon, Ferdinand Bédard, Abraham Gaucher, Adrien Lorange, Raoul St-Jean, Roland Fortin, Louis Pratte, Fernand Jacques, Raoul Dumontier, Étienne Bédard, Arthur Doyon, Victor Milot, Alph. Paquin. Mme Donat Ringuette était à la console de l'orgue.

Les porteurs étaient MM. C.-E. Martin, maire, Donat Lafontaine, échevin; Eugène Houle, échevin;

Joseph Lescadres, Dr Lionel Plante et Paul Caron.

Ont fait la collecte Mmes Jeanette Caron, de Québec, cousine de la défunte et Angéline Caron. M. Paul Desrosiers, entrepreneur de pompes funèbres précédait le corbillard conduit par M. Jos Baribeau.

Suivaient la dépouille mortelle MM. les Drs Lucien Plante, L.-J.-A. Legris, son époux J.-A. Ferron et ses enfants Jean-Jacques et Madeleine accompagnés de Garde Dubé, M. et Mme Benjamin Ferron, de St-Léon; M. et Mme Emile Ferron, avocat, M. et Mme Omer Gagnon, MM. et Mmes Georges Caron, Ephrem Fréchet, St-Léon; M. et Mme Philippe Lesage, Montréal; M. Rodolphe Ferron, de Ste-Georgette; M. Raymond Ferron, E.T.A.; Mlle Laurence Ferron, M. et Mme Nérée Ferron, St-Léon; M. Maxime Ferron, Joliette; M. et Mme Gustave Caron, Dr Caron, Québec; Mlle Juliette Caron, Québec; Mme Vve Narcisse Lemay, Montréal; Mme Gérard Mathieu, Québec; Mme Edouard Chagné, Trois-Rivières; M. et Mme L.-G. Deschênes, 3-Rivières; Mme Vve Azélie Gélina, Shawinigan; Mme Nérée Lambert, Grand-Mère; M. et Mme Philias Deschênes, St-Léon; M. et Mme Joseph Lescadres, M. Ovide Lescadres, Mme Xavier Tremblay, St-Boniface; M. Elzéar Lemay, Montréal; M. Victor Abram, N.P.; Trois-Rivières; M. Bernard Caron, M. Donat Caron, Mlles G. et Gab. Caron, Mmes Donat et Hervé Lafontaine, M. et Mme Alphonse St-Pierre, M. et Mme Jos. St-Antoine, M. Jean-Marie Bureau, avocat, Trois-Rivières; M. Emile Chevalier, J.C., Paul Fleury, N.P., St-Léon; M. J.-A. Trudel, N.P., Président de la Chambre des Notaires des Trois-Rivières; et représentant de la Chambre des Notaires de la Province; Dr Maurice Caron, des Trois-Rivières; M. et Mme Elphège Marseille, M. L.-J. Thidél, M.P.P., M. Hervé Lafèche, M. Jos. Lambert, Dr R. Latour, M. et Mme J.-E. Turgeon, MM. Edouard Pratte, Adélaïde Gravel, J.-P. Belly, Ls-Georges Fleury, Alphonse Lesage, Patrick St-Louis, MM. et Mmes Auguste Desmarais, Donat Laurent, MM. G. Boucher, Rosaire Doyon, Adélaïde Caron, Isaac Giguère, Arthur Giguère, Uric et Jos.-H. Giguère, Hector Lesage, Elzéar Roy et M. et Mme Noé Vanasse, MM.

Henri Adams, Philias Lajoie, M. et Mme F.-X. Héroux, MM. Onésime et Georges Veillette, Alphonse Plante, Philomène St-Pierre, Nap. Lambert, Donat Perreault, Ephrem Caillé, Nérée St-Pierre, Née Lafrenière, J.-A. Giguère, Edouard Hébert, J.-E. Naud, J.-H. Bellemare, A. Brousseau, Mme Vve Luc Pépin, MM. François Dionne, Léon Lamy, Alfred Bédard, Noé Lescouard, J. Baribeau, R. Valentine, J.-O. O'Donnell, A.-E. Lesage, Omer Rinfret, J.-T. Bédard, M. et Mme Antoine Lapien, Mme Lucien Bédard, M. Eugène Noël, M. et Mme Victor Dampousse, MM. N. Arvisais, Lionel Clairmont, L.-P. Gagnon, Jos. Bédard, M. et Mme Ernest Lamy, MM. Hector Bédard, Dionis Lesage, L.-P. Boucher, M. et Mme Denis Colbert, M. Georges Chevalier, M. et Mme Miville Lesage, avocat, MM. J.-A. Clairmont, Arthur St-Louis, J.-A. Turcotte, Philippe Boisvert, Alfred Noël, Joseph Morrier, Xavier Noël, Charlie Heaton, M. et Mme J.-A. Jutras, MM. Gaspard Duraud, M. Bédard, Georges A-

dams, Zéphirin Lambert, Alfred Lampron, Alfred Héroux, M. et Mme Antoine Gagnon, M. Guy Lesage, Mmes Antoine Saucier, Omer Julien, Elphège Lescadres, M. J. Allard, Mme Alfred Bédard, M. et Mme Adrien Lorange, Mme Ephrem Lebel, M. et Mme J.-B. Drainville, M. Téléphone Savoy, M. et Mme Napoléon Chevalier, Mmes Clovis Caron, C.-E. Martin, Arthur Plourde, M. et Mme Adolphe Boucher, de Yamachiche; MM. Napoléon Lacerte, C.-E. Clairmont, Isidore Voisard, Mme Albérie Cormier, M. et Mme R. Lindsay, Mlles Marie-L. Fortin, Alice Rousseau, MM. Georges Lamy, Camille Laurent, Mme Eugène Lampron, MM. Michel Côté, Albert Garneau, Martial Bédard, Moïse Baribeau, F.-X. Beauchemin et Pierre Trépanier, C.-E. Lamirande, Ephrem Foucher, Mlle Françoise Desrosiers, MM. Rosario Ferron, Thomas Caron, MM. et Mmes Wilfrid Lambert, François Paquin, M. Plante, Jos. Trépanier, M. Livernoche, Thomas Roy, Alphonse Lamy, MM. Armand et Lionel Caillé, Mlle Berthe Dusault, Mme Frank Lafleur, M. Masse, Mme Deschênes, Mlle Jeanette Bédard, MM. Léon Lamy, Arthur Lesage, L.-G. Pagé, Napoléon Picard, C.-E. Pagé, Bernard Bédard, Arthur Lambert, Mme Albert Desaulniers, M. et Mme Alphonse Chevalier, Mlle Lafrenière, Mlle Maria Caron, M. et Mme Donat Lesage, M. Lucien Voisard, Mme Joseph Bédard, Mlle Claire Caron, MM. François Ricard, Robert Racine, Mmes Nap. Pichette, Sévère Guillemette, Mlles Houle, Dr et Mme O.-R. Lafèche, MM. Joseph Noël, Adélaïde Baribeau, E. Frigon, Alfred Plourde, Mme William Lesage, Mlles Thérèse, Pauline et Hélène Caron, Claire Caron, Mme Thomas Caron, Mlle Jeanette St-Jean, M. Alexandre Lajoie, Mme Adélaïde Caron, MM. Lucien Bédard, C.-E. Ricard, M. et Mme Donat Bourque, MM. Adolphe Bussières, C.-E. Ad. Ricard, Florentin Bergeron, Ed. Saucier, Henri Bédard, M. et Mme Victor Héroux, MM. Alide Laurent, Irène Caron, M. et Mme Irène Gravel, MM. François Bédard, Dauphin, de St-Léon; MM. Lucien Gravel, Trefflé Paquin, St-Léon; M. Eug. Benoît, Mlle Germaine Lindsay, Mme Camille Saucier, MM. Henri Bédard, Georges A. Lamirande, Philippe Houde, Joseph Dalcourt, Arthur Chevalier, Mlle Aimée Gagnon, M. et Mme Jos. Clairmont, Mlle Madeleine Milot, M. Joseph Lamothe, M. J. Lescouard, Mme Albert Laurent, MM. Edouard Laurent, Jos. Jacques, M. et Mme Guinard, Mlle Dolorès Dalcourt, Mlle Edouardine Pichette, M. Majorique Gravel, M. Théophile Boisclair, Mme Vve Gédéon Rousseau, Mlle Flore Lescadre, les RR. Soeurs de l'Assomption et leurs élèves, les Religieuses de la Providence, les RR. Frères et les élèves et un grand nombre d'autres.

Tributs floraux:—Le maire et les échevins de la ville de Louiseville, M. et Mme Jos. St-Antoine, Mme Vve Wellie Gagnon et ses enfants, M. et Mme Victor Abram, N.P., des Trois-Rivières; M. et Mme J.-E. Turgeon, Gustave Caron, Lucien Bédard.

Bouquets spirituels de Terre-Sainte:—MM. et Mmes Léon Lajoie, Jean Bédard, des Trois-Rivières.

Grand-messes: MM. et Mmes Joseph Lescadres, J.-A. Trudel, N.P., la famille M. Lemay, Mme Clovis Caron, M. et Mme Gérard Mathieu, M. l'abbé Alphonse Caron, M. et Mme O. Baribeau, N.P., Dr et Mme J.-A. Dufresne.

Messes privilégiées:—M. et Mme François Lajoie, avocat, la famille Fleury, M. Emile Bédard, C.N., Mlle Bella Gravel, M. J.-M. Bureau, avocat, M. et Mme J.-P. Belly, Mlle Jeanne Caron, M. Maxime Ferron, M. et Mme Philippe Lesage, Dr et Mme L.-G. Godin, M. et Mme Lucien Comeau, avocat, M. Dubé, garde-male, de l'Association Textile Social Club, Dr et Mme Lionel Plante, M. Z. Forest, N.P., M. et Mme Emile Ferron, avocat, M. et Mme Ephrem Fréchet, Dr et Mme J.-A. Legris,

M. et Mme Hector Caron, Mlle Caron, MM. et Mmes U. Ferron, Elias-J. Flint, Dr et Mme Lucien Plante, Mlle Jeanette St-Jean, MM. A.-E. Lesage, Arthur Chevalier, Mlle Florence Bellemare, M. et Mme J.-B. Moussette, N.P., M. A. Bégin, N.P.

Télégrammes de sympathies:—Mlle Nérée Lambert, Garde Gabrielle Bédard, Dr et Mme Rodolphe Deschênes, M. L.-O. Baribeau, M. Auguste Cooke, Mme S. de Carufel, M. l'abbé Georges Fleury, M. et Mme Alphonse Lafrenière, M. Ed. Fleury, avocat, M. Laurent Lesage, M. C.-E. Vigneault, M. et Mme E. Desaulniers, J.N.P., M. Sirois, MM. P.-J. Arthur Cardin, O.-A. Bégin, E.-F. Flint, Mlle Germaine Deschênes, L. Madore et Fils, M. Ed. Biron, Sec. de la Chambre des Notaires, M. J.-A. Couillard, MM. Hector Caron, Bruno Gélina, MM. et Mmes Ed. Chagné, J.-O. Pronovost, Mlle Duhamel, M. J.-N. McNulty, J.-A. Lemire, N.P., M. et Mme Aime Maher.

Bouquets spirituels:—Mlles Hélène et Marcelle Guinard, M. l'abbé Auguste Lafèche, la famille Georges-R. Caron, M. l'abbé Alph. Caron, les familles Rodolphe Ferron, Omer Gagnon, M. Robert, Mlles Denise et Marcelle Plante, Mlles Victoria et Céline Ferron, Mlles Gabrielle et Juliette Latour, Marie de Jésus, Les Ursulines des Trois-Rivières, Mlle Arthur St-Cyr, Mlle Anna Ferron, le personnel de l'Hospice de la Providence, Louiseville, Mlle Albina Ferron.

Sympathies:—M. J.-A.-A. Lemire, famille du Dr J.-A. Boucher, M. Louis Belair, Mme J.-E. Bédard, famille Frs Dionne, MM. et Mme J.-H. Langevin, Wilfrid Lambert, Philias Deschênes, Jos. St-Antoine, Paul Caron, Ed. Pratte, M. P.-E. Casaubon, M. et Mmes Alphonse St-Pierre, J.-H. Bellemare, J.-R. G. Linas, les familles Ph. Lupin, C.-E. Fortin, Aime Fortin, Mlle M.-L. Fortin, Rvy. Père N.-M. Ferron, O.P., M. et Mmes Ph. Auger, MM. Forest et Sawyer, MM. Tellier et Thibault, M. et Mme Langlois, M. J.-L. Paquin, les familles Nap. St-Louis, J.-A. Giguère, M. Jos. Paul, M. et Mme Emery Brière, M. A. Gélina, M. et Mme Arthur Deschênes, Club St-Antoine, de Louiseville, MM. et Mmes Ed. Saucier, Georges Chevalier, la famille Louis Caron, Adélaïde Bédard, M. et Mme M. Côté, la famille J.-Noé Lafrenière, la famille J.-B. Foucher, M. J.-Albert Genier, Dr L. Lindsay, le personnel de l'Hôpital Cooke, Mlles Yvette et Aline Ferron, la famille Donat Laurent, Mlle Alexandrine Hubert, M. Henri Cinq-Mars, N.P., M. et Mme Noé Lescouard, MM. Omer Rinfret, Lucien St-Louis, Philippe Gagnon, Dr L.-G. Caron, la famille G.-L. Auger, MM. et Mmes P.-E. Naud, Arthur Lesage, Garde Hélène Roy, Mme et Mlle Rousseau, MM. et Mmes Alide Laurent, Dumontier, la famille de Mme Gabriel Caron, la famille Rabouin, M. Onésime Plante, la famille Arthur Lambert, M. Philippe Boucher, Olivier Desjardins, la famille Ludovic Lapien, Mme J.-A. Trudel, M. et Mme Gérard Houle, les familles Adolphe Julien, Ph. Dussablon, L.-Jcs. Thidél, M.P.P., MM. et Mmes U.-E. Giguère, W. Laliberté, Eug. Milot, Joseph Clermont, Alfred Bédard, Victor Dampousse, Henri Bédard, T. Vanasse, J.-A. Trépanier, H. Paquin, Arm. Caillé, Arth. Ferron, J.-E. Marselles, Aug. Plante, Irène Caron, Th. Caron, Florentin Bergeron, A. Bédard, Ephrem Lebrun, Donat Bourque, J.-B. Drainville, Arthur Plourde, Ed. Picotte, C.-E. Martin, Edmond Boisvert, Ant. Gagnon, C. Fafard, Pierre Boisvert, Albert Desaulniers, John Ducharme, Adélaïde Ferron, Ed. Laurent, Noé Vanasse, J.-A. Coutu, Adrien Lorange, Jos. Lescadre, Nap. Chevalier, Théophile Boisclair, Georges Lemay, Mlle Simonne Fortin, Mme Vve J.-O. Julien, MM. Arthur Giguère, Patrice Parenteau, Ludovic Martin, la famille Henri Adams, M. et Mme Miville Lesage, avocat, Mlle Bernadette Lacombe, M. J.-A. Jutras, Mlle Angéline Caron, la famille Zép. Lambert, MM. et Mmes Victor Héroux, Donat Lafontaine, M. Alexandre Savoie, M. et Mme J.-F. Bédard, Dr et Mme D.-R. Lafèche, Mmes Théophile Masse, L. Pépin, M. Jos.-H. Giguère, Mme Ed. Martin, MM. et Mmes Arthur Clermont, Jos. Cloutier, Robert Lesage, Nestor St-Cyr, Ed. Hébert, Eug. Noël, Clovis Boisvert, C.-E. Bergeron, Patrice St-Louis, Lucien Caron, A.-L. Auger, F.-X. Lafleur, Albert Frigon, Ch. Caron, Alexandre Lajoie, Elz. Roy, M. et Mme Frank Caron, Mme Joseph Lafrenière, la famille Donat Perreault, les familles C. Aineau, Albérie Bellemare, Mme Vve Ed. Lesage, la famille John Trépanier, MM. Pierre Delcourt, C.-F. Desjarlais, M. Th. Roy, la famille J.-A. Bussières, Mlle Jeanne Caron, la famille Geo. Alph. Lamirande, M. L.-P. Marchand, la famille Frs Paquin, M. Arthur Lacerte, les familles Oscar Giguère, Ad. Auger, famille J.-E. Hougue,

Eug. Houle, J.-P. Giguère, M. et Mme Elz. Pelletier, MM. Georges Veillette, Jos. Lambert, MM. et Mmes Alcide Deschênes, Epiphane Rabouin, Arthur Lebel, J.-B. Vincent, Nestor Lesage, Doria Boucher, Lucien Lescadre, les familles Philias Samson, E. Bellemare, Nérée Ferron, J.-C. Marchand, MM. Benjamin et Philias Ferron, A. Bellemare, N.P., M. et Mme R. Lescadre, N.P., les familles X. Tremblay, S.-G. Masse, Mlle Blanche Guillemette, M. Henri Bisson, A.-L. Gravel, MM. et Mmes Léon Lamothe, J.-O. Chénervet, Donat Chagnon, Egide Bergeron, Joseph Gagnon, Mlle Madeleine Bédard, M. G. Ladouceur, MM. Wilfrid Duchesneau, Paul Vanasse, M. J.-A. Godin, N.P., MM. et Mmes Ph. Fréchet, Geo. Bergeron, Albérie Lapien, M. Arthur Tessier, A. Gélina, C.-E. Lamirand, C.-U. St-Jean, Mme F.-X. Lafleur, Mlle Marie-Anne Lacombe, la famille Lucien Voisard, Mlle Alma Chevalier, M. Lionel Vadeboncoeur, la famille Eug. Bellemare, MM. et Mmes Maurice Gagnon, Geo. St-Antoine, M. Geo. Laperrière, Dr R. Latour, M. et Mme J. Guinard, les Médecins de l'Hôpital Sanatorium Cooke, M. Lucien Comeau, MM. et Mmes J.-A. Trudel, Albert Garneau, Dr Maurice Caron, le Magistrat Lacombe, M. A.-G. Bellemare, M. Ed. Barber, les Soeurs de l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières; Mme Jacques Rinfret, M. Ernest Lamy, les familles D. Lemay, W. Piché, J. Abran, Mme Blanche Guillemette et sa fille, le personnel de la Banque Canadienne Nationale de Louiseville, Mlle Pauline Gélina, les familles Alph. Chevalier, Jos. Clermont, N.P., Desrosiers, MM. Henri Lafèche, Georges Caron, Louis Bédard, Mlle Cécile Moreau, Mme A. Villeneuve, Mme Lucien Comeau.

La lutte contre la Tuberculose

Un relevé de la marche de la tuberculose au Canada et aux Etats-Unis depuis 1911, a démontré que d'une façon générale, la moyenne de la mortalité causée par cette maladie, a diminué sans cesse d'une année à l'autre. Et le progrès accompli a été marqué dans toutes les classes de la population. D'après des statistiques fournies par la Metropolitan Life, il est démontré que c'est parmi la classe ouvrière que l'amélioration a été la plus considérable. La moyenne de la mortalité causée par la tuberculose de toute nature chez les hommes, a été en 1911 de 230 par 100,000; en 1917, elle fut de 194; en 1911, de 145, et en 1930 de 68. Chez les femmes, en 1911, la moyenne fut de 165 par 100,000; en 1917, de 135; en 1919, de 125; et en 1930, de 57.

La statistique démontre que parmi les nègres aux Etats-Unis, il y a eu progrès remarquable accompli dans la lutte contre la tuberculose. De fait, parmi cette classe, la moyenne de la mortalité causée par cette maladie était en 1911, de 442 par 100,000; en 1917, de 414; en 1919, de 319; et en 1930, de 223.

VIENT DE PARAITRE

VOCABULAIRE BILINGUE PAR L'IMAGE.—112 pages, grand format. Donne les mots français et anglais de deux mille images classées en 54 tableaux. Développement du vocabulaire, devoirs français et anglais, rédaction française, leçons de choses. Enseigne à mieux observer et à mieux parler, exerce l'esprit d'observation, fait acquérir une foule de connaissances pratiques, une bonne formation morale par ses rédactions et une excellente gymnastique intellectuelle par son genre de devoirs français et anglais. Traite des métiers et professions, de la construction, du chauffage, de la plomberie, et robinetterie, de l'éclairage, de la chimie, de la bonneterie et chapellerie, des meubles, des articles de bureau, de l'automobilisme, de l'aviation, des sports et jeux, de l'agriculture, de l'industrie laitière, de l'horticulture, des instruments aratoires, des articles religieux, etc. Excellent pour les traducteurs. Prix relié: \$0.60; franco: \$0.68. Chez les librairies ou à l'adresse suivante: **L'abbé Etienne Blanchard, Église Notre-Dame, Montréal.** Timbres acceptés. Demander aussi: Recueil d'idées (60). Dictionnaire du Bon Langage (60). Manuel du Bon Parler (30). Jeu de Cartes du Bon Parler (35). En garde! (40). Ajouter dix pour cent pour frais de port.

Combien de superbes ont dû l'humilité à la dévotion à Marie! Combien d'importés y ont trouvé la douceur, d'aveugles la lumière, de désespérés la confiance, de réprouvés le salut!

S. Alphonse de Liguori.

DE JOLIES ROBES

En chiffon imprimé

POUR PAQUES



Nous sommes fiers de vous présenter une riche collection de ROBES EN CHIFFON IMPRIMÉ en une superbe variété de dessins. Une telle richesse de nuances, un tel festé de modèles n'a jamais été montré auparavant. Elles sont exclusives à FORTIN, la maison reconnue par toutes les élégantes comme la Mecque des Modes nouvelles.

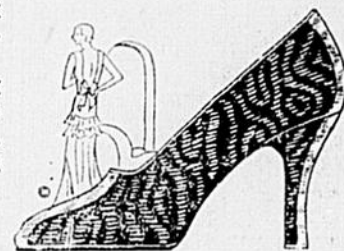
Ce sont toutes des robes que vous serez heureuse de porter à Pâques. Aucun désappointement n'est à craindre. Nous avons fait l'impossible pour choisir quelque chose d'absolument en conformité avec le goût de nos trifluviennes, et la foule sans cesse grandissante qui vient achalander notre rayon de confection pour dames en est la meilleure preuve. VENEZ SIMPLEMENT CHOISIR LA VOTRE. Tailles variées pour dames et jeunes filles.

De telles robes devraient se vendre à prix beaucoup plus élevé que celui que nous demandons. Marqués de

18.50 à 32.50

SOULIERS POUR DAMES

Souliers de cuir verni ou de chevreau de qualité exceptionnelle, offerts à prix réellement dérisoire. Plusieurs modèles, escarpins ou à courroie simple. Deux tons: noir ou brun. Talons hauts ou cubains. Pointures variant de 2½ à 7. La paire



2.49

Magnifiques souliers de chevreau pour dames. Un achat particulièrement heureux nous permet de les offrir à tel bas prix. Modèles escarpins ou avec courroie simple. Brun ou noir. Talons hauts ou cubains. Pointure de 2½ à 7. La paire

1.99

Souliers pour Messieurs

Un lot de souliers et bottines en veau noir pour hommes. Le cuir est de belle qualité, le modèle nouveau. C'est une vraie valeur. Semelles Panco ou en cuir. Pointure de 5½ à 10. Extra spécial, la paire

2.49

3.45 et 3.95

ACHETEZ VOS TOILETTES DE PAQUES CHEZ FORTIN, Ltée

Style --- Qualité et Bas Prix!

J.L. Fortin Limitée

Les plus grandes nouveautés en Radio

se trouvent dans le

LINDSAY "Airline" CHESTERFIELD RADIO

Ce beau modèle est tout différent des autres et d'une extrême commodité. Vendu exclusivement par nos magasins.

\$135.

Paiements faciles

\$10. comptant, puis \$6. par mois.

Lampes bi-grilles—Antenne intérieure—Haut-Parleur Dynamique



J. E. GREGOIRE, Gérant

134, rue Notre-Dame Trois-Rivières

Succursale à Shawinigan Falls 56b Cinquième Rue, Tel. 628